



ORGANISATION FOR ECONOMIC
CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

COMMENT EN FINIR AVEC L'ÉCHEC SCOLAIRE: LES MESURES EFFICACES

DESCRIPTION DE PROJET DE L'OCDE

AVRIL 2010

RESUME ANALYTIQUE

L'échec scolaire pénalise un enfant pour la vie. L'enfant qui quitte l'école sans qualifications a des perspectives d'emploi plus limitées, percevra une rémunération plus faible tout au long de sa vie active et touchera une pension inférieure lors de sa retraite. Il y a également une moindre probabilité pour que le même enfant suive une formation complémentaire et puisse participer sur un pied d'égalité avec ses concitoyens à la vie civique et sociale de la société moderne. L'échec scolaire a un coût très élevé pour la société. Il limite la capacité des économies à produire, croître et innover ; il fragilise la cohésion sociale et impose des dépenses budgétaires supplémentaires pour en compenser les effets criminalité accrue, dépenses de santé accrues, aide sociale, etc.

Lutter contre l'échec scolaire est une priorité des politiques d'éducation. La société valorise de plus en plus l'éducation et les compétences, tandis que la pression économique exercée par la globalisation et l'augmentation des migrations mettent la cohésion sociale à rude épreuve. Ces tendances renforcent les raisons économiques et sociales de vaincre l'échec scolaire. La crise économique actuelle, l'augmentation du chômage qui l'accompagne et la réorientation de la demande de compétences, rendent la tâche urgente. Davantage de familles sont aujourd'hui économiquement vulnérables et ne peuvent pas supporter les coûts de l'éducation. Pourtant, alors que la plupart des ministères de l'éducation font de la lutte contre l'échec scolaire une priorité et que les faits montrent de plus en plus que les mesures en ce sens ont un effet, la difficulté demeure de savoir quelles mesures appliquer et comment les appliquer.

L'OCDE peut promouvoir des mesures pour vaincre l'échec scolaire. Le projet de l'OCDE « *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces* » réunit des données concrètes sur les mesures qui permettent de lutter efficacement contre l'échec scolaire et apporte un soutien actif aux pays qui encouragent la réforme. Le projet part du cadre conceptuel élaboré par l'OCDE dans *Dix mesures pour une éducation équitable* (2007). L'échec scolaire peut être envisagé sous deux aspects. Sous le premier, vaincre l'échec scolaire implique de donner une éducation minimale standard à tous les élèves sans exception – c'est l'inclusion. Sous le second, tous les individus n'étant pas égaux face à l'échec scolaire, lutter contre l'échec scolaire de manière ciblée permet de renforcer l'égalité des chances – c'est l'équité.

Ce projet a été pensé pour exploiter au mieux les points forts de l'OCDE proposer un cadre dans lequel les pays puissent comparer leur expérience respective, chercher des solutions à des problèmes communs, recenser et partager les bonnes pratiques. Le projet comporte deux volets complémentaires une analyse comparative des mesures de lutte contre l'échec scolaire qui marchent et une analyse nationale complétée par un appui à la mise en œuvre dans les pays membres et partenaires de l'OCDE.

- **Analyse comparative** Ce volet du projet consistera en une analyse comparative des moyens d'action qui peuvent contribuer à vaincre l'échec scolaire et à réduire les iniquités dans les établissements scolaires. Il s'appuiera sur de brefs rapports nationaux de base préparés par les pays participants, l'analyse de données, une synthèse de la recherche et des publications, et s'attachera à actualiser les informations, les conclusions et les difficultés de mise en œuvre présentées dans *En finir avec l'échec scolaire. Dix mesures pour une éducation équitable*.
- **Séminaires d'évaluation nationale** Ce volet est conçu pour aider les pays à analyser leurs propres obstacles à la mise en œuvre des politiques de lutte contre l'échec scolaire. Les séminaires d'évaluation nationale, conçus pour sensibiliser les pays à la question et encourager le débat national, combineront expertise internationale et dialogue national pour examiner la situation du pays hôte à l'aide des outils et des connaissances de l'OCDE. Au terme de chaque *séminaire d'évaluation nationale*, l'OCDE préparera une *Note sur les progrès de la lutte contre l'échec scolaire*.

TABLE DES MATIÈRES

RESUME ANALYTIQUE.....	2
1. INTRODUCTION.....	5
2. CONTEXTE.....	8
3. DESCRIPTION DU PROJET.....	10
4. CADRE CONCEPTUEL ET QUESTIONS CLÉS.....	13
4.1. Définir l'échec scolaire et l'éducation équitable.....	13
4.2. Pourquoi l'éducation équitable importe-t-elle ? Pourquoi les pays devraient-ils investir dans la lutte contre l'échec scolaire ?.....	14
4.3. Un aperçu de l'iniquité dans l'éducation.....	14
4.4. Les mesures de lutte contre l'échec scolaire questions clés concernant les dix mesures.....	18
L'apprentissage scolaire et extrascolaire pour prévenir l'échec.....	22
Comment répartir les ressources financières pour lutter contre l'échec scolaire ?.....	26
5. RÉSULTATS DU PROJET.....	29
L'analyse comparative.....	30
Séminaires nationaux d'évaluation.....	30
6. RÔLE ET MISSION DES PAYS PARTICIPANTS.....	33
Rôle du coordonnateur national de l'OCDE.....	33
Comité consultatif national.....	33
Bref rapport national de base.....	34
7. CALENDRIER DU PROJET.....	36
8. IMPLICATIONS DU PROJET EN TERMES DE RESSOURCES.....	37
BIBLIOGRAPHIE.....	38

Figures

Figure 1. Incidence du milieu social sur les performances en sciences.....	15
Figure 2. Pourcentage de jeunes ayant des difficultés en lecture.....	16
Figure 3. Résultats scolaires comparés des élèves issus de l'immigration.....	17
Figure 4. Proportion des élèves n'ayant pas suivi d'enseignement secondaire de 2ème cycle.....	23
Figure 5. Structure du projet. Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces.....	29

Encadrés

Encadré 1. Les dix mesures pour une éducation équitable.....	11
Encadré 2. Comment définir l'échec scolaire et l'équité ?.....	13

1. INTRODUCTION

1. L'éducation est un déterminant fondamental de la vie d'un adulte. Pour l'individu, l'éducation n'est pas seulement associée à un meilleur revenu, mais également à une meilleure santé et même à une plus grande longévité. S'agissant des sociétés, on a pu démontrer que l'éducation contribuait également dans une large mesure à leur croissance économique. L'éducation a considérablement progressé ces cinquante dernières années. Néanmoins, même si de plus en plus d'élèves achèvent leurs études secondaires et accèdent à une formation post-secondaire ou supérieure, nombreux sont encore ceux qui abandonnent en cours de route et quittent le système éducatif sans les compétences dont ils auraient besoin pour mener leur vie d'adulte, c'est-à-dire avec un véritable handicap en termes d'opportunités professionnelles et de chances dans la vie quotidienne. Dans les pays de l'OCDE, près d'un adulte sur trois n'a pas dépassé le stade de l'école primaire ou du premier cycle du secondaire.

2. L'échec scolaire peut se définir soit comme l'échec d'un système scolaire à fournir les services permettant à un élève d'apprendre efficacement, soit comme l'échec d'un élève à passer dans la classe supérieure et, parfois, à se maintenir dans le système ; ces deux aspects sont intrinsèquement liés (Psacharopoulos, 2007). Tous les pays membres de l'OCDE sont confrontés au problème de l'échec scolaire et de l'abandon d'études, qui en est la manifestation la plus visible des élèves qui quittent le système éducatif avant d'avoir achevé le cycle secondaire ou avec des qualifications de qualité inférieure, et qui finissent par le payer très cher eux-mêmes et par avoir un coût élevé pour la société et le pays tout entier. On trouve à l'œuvre derrière ce phénomène une multitude de facteurs divers des facteurs propres aux élèves, tels que difficultés d'apprentissage et hétérogénéité des besoins éducatifs ; des facteurs socioculturels, liés au contexte familial et socioéconomique des élèves ; et des facteurs institutionnels, propres aux établissements scolaires, tels que l'insuffisance des ressources, l'incohérence des programmes ou l'inefficacité des méthodes d'enseignement.

3. La facture sociale et économique de l'échec scolaire est très élevée et se présente sous différentes formes criminalité accrue, taux de croissance économique inférieur, moindre mobilité intergénérationnelle entre parents et enfants, dépenses de santé publique plus fortes, taux de chômage plus élevé, cohésion sociale plus faible (Psacharopoulos, 2007), et même participation moins active à la vie de la cité. Les jeunes qui quittent l'école très tôt occupent des emplois moins bien rémunérés que les diplômés du secondaire et paient moins d'impôts. Étant donné que la moitié seulement de ceux qui abandonnent leurs études trouvent un emploi régulier (contre 74% des diplômés du secondaire), ils sont aussi plus susceptibles de compter sur l'aide sociale (en cas de chômage) et sur l'assistance publique (en cas de problèmes de santé), ce qui contraint les pays à augmenter leurs dépenses publiques (Levin, 2005). Le fort taux de criminalité potentiel qu'ils représentent se traduit pour les pays par des dépenses de police et de justice pénale plus élevées (Psacharopoulos, 2007). Les données réunies par Rouse (2005) montrent que l'abandon d'études secondaires aux États-Unis pourrait coûter au pays 1,6% de son PIB.

4. Il importe de prendre conscience que tous les enfants ne sont pas égaux face au risque d'échec scolaire. Les faits montrent que les enfants issus des foyers les plus pauvres courent davantage le risque d'avoir de mauvais résultats à l'école et de décrocher que les enfants issus de milieux plus aisés. Étant donné que le système éducatif est un moyen essentiel pour rendre une société plus équitable, les pays de l'OCDE ne peuvent pas se permettre de renoncer, pour des raisons économiques ou sociales, à instaurer des systèmes éducatifs équitables et qui n'excluent personne. Il faut reconnaître que des progrès ont été faits ; les femmes, par exemple, progressent et ont maintenant un niveau d'éducation similaire sinon supérieur à celui des hommes.

5. Mais les iniquités dans l'éducation demeurent importantes et, dans certain cas, l'écart de niveau d'éducation en fonction du milieu socioéconomique s'est même creusé. Pour réduire les dépenses sociales et parvenir à l'équité, l'échec scolaire doit être vaincu. En fait, l'iniquité dans l'éducation n'est pas une fatalité. Les pays peuvent, par des mesures et des pratiques ciblées, s'acheminer vers des systèmes éducatifs plus équitables et qui n'excluent personne. Le rapport de l'OCDE (2007) intitulé *En finir avec l'échec scolaire. Dix mesures pour une éducation équitable* propose une série de moyens d'action qui peuvent aider à vaincre l'échec scolaire et donne des exemples de stratégies développées par les pays en ce sens, comme la stratégie préventive de la Finlande.

6. C'est pourquoi mettre en place des mesures de lutte contre l'échec scolaire est payant à long terme : un diplômé du secondaire aux États-Unis gagne en l'espace d'une vie quelque 260 000 USD de plus qu'un élève ayant décroché avant la fin du cycle ; il paie 60 000 USD d'impôts de plus (Rouse, 2005) ; et il coûte moins cher en prestations sociales, en allocation de chômage, ainsi qu'en dépenses de santé publique (Levin, 2005). Les écarts de rémunération entre ceux qui ont achevé leurs études secondaires et les autres sont particulièrement marqués dans les pays suivants : Hongrie, République tchèque, Pologne, Portugal et États-Unis (OCDE, 2009).

7. Le projet *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces* a pour but d'évaluer la situation des pays et de les aider à améliorer leurs politiques et leurs pratiques en vue d'obtenir des résultats concrets en matière de lutte contre l'échec scolaire et l'abandon d'études. Pour ce faire, on étudiera, en partant des dix mesures proposées pour une éducation équitable, les progrès accomplis par les politiques d'éducation ayant entraîné une réduction de l'échec scolaire, en procédant, à chaque fois que ce sera possible, à l'analyse de leur mise en œuvre et de leurs effets. L'impact des dix mesures proposées pour une éducation équitable sera évalué à chaque fois que ce sera possible, et l'on examinera également les obstacles rencontrés par les pays dans leurs efforts de réduction de l'échec scolaire. Ce cadre d'action est très vaste et peut englober, par exemple, l'amélioration de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants, le retardement de l'orientation précoce et de la sélection, la mise en place d'options concernant le choix des écoles, l'élaboration de stratégies spécifiques à l'intention des groupes les plus exposés (comme les élèves migrants), etc. Le fait de comprendre les difficultés soulevées par la mise en œuvre des réformes dans ces domaines et de recenser les mesures qui y ont réussi permettra à l'OCDE de renforcer sa base de connaissances des mesures de lutte contre l'échec scolaire. Ce projet part de l'idée que l'OCDE peut aider efficacement les pays à progresser vers des systèmes éducatifs équitables et n'excluant personne ; il donnera lieu à un rapport comparatif et sera développé pour chaque pays dans le cadre des séminaires d'évaluation nationale.

8. Le projet est axé sur les deux questions suivantes

- Partant du cadre proposé par l'OCDE dans *En finir avec l'échec scolaire*. Dix mesures pour une éducation équitable, comment rendre plus efficaces les mesures de lutte contre l'échec scolaire dans les pays ?
- Des dix mesures proposées, lesquelles ont été mises en œuvre avec succès par les pays ? Quelles difficultés les pays ont-ils rencontrées ? Quels ont été les effets de ces mesures ?
- Quelles sont les stratégies au niveau des écoles qui sont efficaces pour permettre que tous les élèves atteignent au moins un niveau suffisant et pour prévenir le décrochage scolaire ?

9. Le projet comporte deux volets principaux une analyse comparative internationale et des évaluations nationales. L'analyse comparative internationale examine les mesures ayant entraîné des résultats concrets dans la lutte contre l'échec scolaire ; elle examine également les principales difficultés rencontrées et les obstacles susceptibles d'entraver l'élaboration et la mise en œuvre de telles mesures. Les évaluations nationales consistent en des séminaires nationaux conçus pour aider les pays à analyser leurs propres difficultés et obstacles rencontrés dans l'adoption de mesures de lutte contre l'échec scolaire. Ces séminaires réuniront experts internationaux et parties intéressées nationales, et prendront pour point de départ des analyses le cadre proposé par l'OCDE dans *En finir avec l'échec scolaire. Dix mesures pour une éducation équitable*.

10. Ce document présente le contexte du projet *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces*, une brève grille d'analyse, les types de production auxquels il donnera lieu, la méthode utilisée, le calendrier prévu et les ressources nécessaires. Il s'agit ainsi de susciter des commentaires et des réactions des pays, afin que ce projet puisse répondre à leurs besoins spécifiques.

2. CONTEXTE

11. Le projet *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces* s'inspire de et prolonge les travaux sur l'équité dans l'éducation récemment réalisés au sein de la Division des politiques d'éducation et de formation. L'OCDE a terminé en 2007 son *Examen thématique sur l'Équité dans l'éducation*. Dix pays y ont participé (Belgique (communauté flamande), Finlande, France, Hongrie, Norvège, Russie, Slovaquie, Espagne, Suède et Suisse) et préparé chacun un rapport national de base sur l'équité dans l'éducation dans leur propre contexte. En outre, cinq pays avaient opté pour l'examen national et accepté de recevoir à cette fin une équipe d'experts de l'OCDE (Finlande, Hongrie, Norvège, Espagne et Suède). Les missions d'examen avaient pour objectif d'évaluer les mesures en place en analysant les points de vue des diverses parties prenantes et en observant les mesures et les pratiques en contexte. Ces examens approfondis ont débouché sur la préparation de notes par pays et l'élaboration d'une évaluation et de recommandations spécifiques pour les pays concernés. Les documents élaborés dans le cadre de ce processus (rapports d'analyse, notes par pays) ont ensuite servi à rédiger un rapport d'analyse comparative détaillé, intitulé *En finir avec l'échec scolaire. Dix mesures pour une éducation équitable*, situé non plus dans le contexte des dix pays ayant participé à l'*examen thématique de l'OCDE sur l'équité dans l'éducation*, mais étendu à l'ensemble des pays de l'OCDE. Ce rapport prêtait une attention particulière à ce que les pays avaient mis en avant comme constituant d'importants obstacles à l'équité et était conçu pour fournir aux pays un cadre d'orientation de leurs politiques, sous la forme de dix mesures pour une éducation équitable.

12. Les conclusions du rapport ont été présentées lors de la conférence internationale « Éducation équitable et inclusive » (Trondheim, juin 2007), organisée sous le patronage du Ministère de l'Éducation et de la Recherche de Norvège. Des décideurs, des universitaires et des fonctionnaires de l'éducation de 22 pays sont venus y échanger leurs vues sur des questions stratégiques actuelles et les défis posés par l'équité et l'échec scolaire. Ils ont également examiné la série de recommandations proposée dans *En finir avec l'échec scolaire. Dix mesures pour une éducation équitable* à trois niveaux d'intervention : égalité des chances et inclusion au niveau de la conception et la structure des systèmes éducatifs, des pratiques – scolaires et extrascolaires – et de la dotation en ressources.

13. Ces grands thèmes ont été de nouveau abordés par les ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE, lors de leur réunion informelle à Oslo, les 9 et 10 juillet 2009. Les ministres ont débattu la question de l'équité dans l'éducation et l'on placée au premier rang de leurs priorités. Ils ont affirmé la nécessité d'axer leur politique de l'éducation « davantage sur l'équité et non pas seulement sur la quantité et l'efficacité » et de lutter contre l'échec scolaire. Ils ont également salué les travaux réalisés par l'OCDE dans le domaine de l'équité et encouragé cette dernière à poursuivre l'étude des mesures d'amélioration de l'équité dans l'éducation. Un consensus général s'est formé autour de l'idée que des systèmes éducatifs efficaces et équitables étaient indispensables à la prospérité économique et à la cohésion sociale des pays. En effet, ces derniers placent de plus en plus l'éducation au centre de leurs stratégies d'emploi et de croissance. Les ministres ont également reconnu qu'en dépit de la grande attention dont bénéficie actuellement la lutte contre l'échec scolaire, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. Un plus gros effort est nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre des mesures et des pratiques qui permettront de relever ce défi.

14. L'atelier international « Faire le bilan des progrès dans la lutte contre l'échec scolaire » a été organisé par l'OCDE à Paris les 11 et 12 Février 2010 pour évaluer quelles sont les mesures efficaces pour améliorer l'équité dans l'éducation, et pour présenter le projet « Comment en finir avec l'échec scolaire ? Les mesures efficaces ». Cet atelier a été l'occasion pour les pays, les délégués des organisations internationales et les experts de partager leurs connaissances et leurs expériences sur les mesures mises en œuvre pour réduire l'échec scolaire, leurs succès, et aussi les défis particuliers auxquels ils ont été confrontés dans cette mise en œuvre. Améliorer l'équité éducative, surmonter l'échec scolaire et réduire le décrochage scolaire font partie des priorités des pays de l'OCDE

15. L'équipe de l'OCDE travaillant sur le projet, les experts et les représentants des pays ont conclu qu'il n'y a pas de solutions magiques pour réduire l'échec scolaire, et qu'il est nécessaire d'identifier plus systématiquement les mesures qui fonctionnent, en particulier sur leur mise en œuvre et leur impact. Les participants ont aussi soutenu que l'OCDE peut les aider à identifier les bonnes pratiques et à mettre en œuvre efficacement ces mesures.

Pourquoi s'intéresser maintenant aux mesures de lutte contre l'échec scolaire ?

16. Une grande partie des travaux de l'OCDE sur l'éducation aborde les problèmes posés par l'échec scolaire de manière transversale. C'est le cas, par exemple, des examens thématiques sur l'éducation des migrants, l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, les mesures à l'égard des enseignants, apprendre pour le monde du travail, la formation des adultes, ainsi que des conclusions de nombreuses études de PISA. Une approche systématique des mesures spécifiques de lutte contre l'échec scolaire fait donc cruellement défaut.

17. Les remous qui agitent actuellement l'économie mondiale, les pressions qu'elle subit, le chômage plus élevé et l'accroissement des flux migratoires dressent des obstacles encore plus formidables sur le chemin de l'équité et de la cohésion sociale ; davantage de familles sont aujourd'hui économiquement vulnérables et rencontrent des difficultés nouvelles à supporter les coûts de l'éducation. Sur un marché du travail encore plus concurrentiel, compétences et savoirs sont aussi plus importants que jamais. Ces tendances sous-jacentes renforcent les raisons économiques et sociales pour œuvrer activement à la réduction de l'échec scolaire et promouvoir davantage d'équité dans l'éducation il faut sensibiliser encore davantage les pouvoirs publics comme le citoyen ordinaire à ces questions et des solutions pratiques doivent encore être proposées.

3. DESCRIPTION DU PROJET

18. L'ensemble de la proposition a pour objet d'aider les pays à améliorer leurs mesures et leurs pratiques, afin de lutter contre l'échec scolaire. Elle s'appuie sur les travaux réalisés par l'OCDE dans le cadre de l'*Examen thématique sur l'Équité dans l'éducation*, achevé en 2007, et s'inspire d'autres travaux de l'OCDE, notamment l'*Examen thématique sur la formation des migrants*, les *analyses de PISA*, des données et autres éléments publiés dans *Regards sur l'éducation*, et les travaux réalisés sur *l'éducation et l'accueil des jeunes enfants* et *l'enseignement et la formation professionnels*. Elle s'inspirera également des travaux pertinents sur l'inégalité poursuivis ailleurs par l'OCDE, notamment au sein de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales.

19. L'OCDE peut aider les pays à concevoir et promouvoir des mesures de lutte contre l'échec scolaire, alors même que la plupart des gouvernements et des ministres de l'éducation font de l'équité une priorité dans le domaine. La principale difficulté des décideurs est de passer à l'action et de mettre en œuvre les bonnes mesures pour éviter que les élèves ne décrochent du système.

20. L'*Examen thématique de l'OCDE sur l'Équité dans l'éducation* a débouché sur une série de recommandations pour améliorer l'équité dans l'éducation et lutter contre l'échec scolaire, en proposant d'intervenir en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion à trois niveaux : la conception des systèmes éducatifs, les pratiques éducatives scolaires et extrascolaires et la dotation en ressources.

Encadré 1. Les dix mesures pour une éducation équitable

Le rapport *En finir avec l'échec scolaire. Dix mesures pour une éducation équitable* soutient que les systèmes éducatifs doivent conjuguer égalité des chances et inclusion dans leur conception, leurs pratiques et leur dotation en ressources. Il propose dix mesures d'action publique qui réduiraient l'échec et le décrochage scolaires, concourraient à une société plus juste et éviteraient les importants coûts sociaux des adultes marginalisés peu qualifiés.

Conception

1. Limiter l'orientation précoce en filières et classes de niveau et reporter la sélection par les résultats.
2. Gérer le choix de l'école afin de contenir les risques pour l'équité.
3. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, proposer des alternatives attrayantes, éliminer les voies de garage et prévenir le décrochage scolaire.
4. Offrir une seconde chance.

Pratiques

5. Repérer ceux qui prennent du retard à l'école et leur apporter une aide systématique, et réduire les taux élevés de redoublement.
6. Renforcer les liens entre l'école et la famille pour aider les parents défavorisés à aider leurs enfants à apprendre.
7. Tenir compte de la diversité et permettre l'inclusion des migrants et des minoritaires dans l'éducation générale.

Ressources

8. Offrir une solide éducation à tous, en privilégiant les dispositifs pour la petite enfance et l'instruction de base.
9. Orienter les ressources vers les élèves et les régions qui en ont le plus besoin.
10. Fixer des objectifs chiffrés et concrets pour davantage d'équité – en particulier en matière d'échec scolaire et de décrochage.

Ce rapport formule des recommandations de hiérarchisation des priorités dans le cadre d'un budget limité, en tenant compte des contraintes des dépenses publiques. Les coûts ou économies découlant de ces recommandations n'ont pas été estimés car ils dépendent des contextes nationaux.

21. Depuis que ces recommandations ont été faites, la crise économique et financière a propulsé le besoin de lutter contre l'échec scolaire sur le devant de la scène. Dans de nombreux cas, les pays ont essayé différentes stratégies, mais malgré ces efforts, peu de progrès ont été faits : les mesures s'attaquant à ce problème se heurtent à des difficultés de conception et de mise en œuvre. Le projet *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces* se propose de revenir sur ces dix mesures, de les actualiser, de les remodeler et de les affiner à la lumière des faits nouveaux recueillis depuis et de l'expérience acquise. Il a aussi pour objectif d'approfondir notre connaissance des pratiques nationales et de procéder à une analyse pour déterminer si d'autres mesures doivent être prises en compte. Le projet a également pour ambition d'apporter aux pays des conseils spécifiques sur les façons d'élaborer et de modeler leur politique, ainsi que sur les moyens de surmonter les obstacles à sa mise en œuvre. Les pays ont besoin de plus d'informations sur les modalités d'application des dix principes proposés dans *En finir avec l'échec scolaire* et sur les moyens de les convertir en mesures et en pratiques viables et efficaces sur le terrain.

22. Les facteurs à l'origine de l'échec scolaire (les facteurs propres au système éducatif : programmes, structures, qualité de l'enseignement ; les facteurs agissant au niveau des établissements ; et les facteurs propres aux élèves, notamment la situation socioéconomique familiale) sont étroitement imbriqués les uns dans les autres. La lutte contre l'échec scolaire fait l'objet de diverses mesures et pratiques qui ciblent soit des écoles spécifiques, soit des populations d'élèves spécifiques, soit encore des élèves spécifiques (actions de soutien pédagogique).

23. Il est essentiel de se demander pourquoi certaines mesures marchent et d'autres pas, puis de diffuser ces connaissances pratiques, comme cela a été fait avec *En finir avec l'échec scolaire. Dix mesures pour une éducation équitable*. Quels sont les ingrédients des mesures qui ont obtenu des résultats ? Rassembler les éléments connus de ces mesures aiderait certainement au travail d'élaboration des mesures futures de lutte contre l'échec scolaire pour les rendre plus efficaces. Mais pour comprendre pourquoi certaines mesures marchent et d'autres pas dans un environnement précis, il est nécessaire de tenir compte de la situation particulière de chaque pays et d'en cerner les difficultés spécifiques. Les enjeux sont importants comment mettre en place, dans la pratique, un système éducatif efficace et équitable, un système qui ne laisse personne derrière ? Répondre à cette question est d'autant plus urgent que, malgré des investissements croissants et soutenus de la majorité des pays de l'OCDE dans l'éducation, l'écart de niveau entre groupes socioéconomiques et types d'école semble se creuser (Matear, 2007). Étant donné que les causes de l'échec scolaire sont multiples et complexes, les solutions ne peuvent pas être simples et unidimensionnelles.

24. Afin de relever le défi de vaincre l'échec scolaire, le projet, poursuivant dans la voie ouverte par les dix mesures proposées

- actualise la recherche et les pratiques nationales relatives à l'échec scolaire en révisant une à une chacune des dix mesures proposées ;
- recense les mesures et les pratiques innovantes efficaces ;
- facilite la mise en commun, par les pays, des différentes options possibles et de leurs choix stratégiques ;
- promeut les réformes à l'échelle des pays, en encadrant leur débat national dans une grille d'analyse développée à cette intention, en mettant l'accent sur les problèmes spécifiques du pays, et la mise en œuvre des mesures efficaces.

4. CADRE CONCEPTUEL ET QUESTIONS CLÉS

25. La présente partie expose le cadre général du projet, et fournit des exemples de questions et d'inquiétudes qui pourraient se poser à cet égard.

4.1. Définir l'échec scolaire et l'éducation équitable

25. Le présent projet s'inspire du cadre conceptuel élaboré dans le document de l'OCDE *En finir avec l'échec scolaire dix mesures pour une éducation équitable*¹. L'éducation équitable comporte deux dimensions qui sont étroitement liées l'équité en tant qu'égalité des chances et l'équité en tant qu'inclusion. L'égalité des chances implique de veiller à ce que les circonstances personnelles et sociales n'entravent pas l'accès à l'éducation, alors que l'inclusion vise à garantir un niveau minimal d'éducation pour tous (Field *et al*, 2007). Par conséquent, dans le cadre d'une éducation équitable, les résultats d'apprentissage escomptés des étudiants doivent uniquement dépendre de leurs propres efforts et capacités, et non de considérations sur lesquelles ils n'ont aucune influence (genre, origine ethnique, statut socioéconomique familial). Le concept de l'éducation équitable va de pair avec celui de l'égalité des chances (Nusche, 2009). Non seulement elle est souhaitable d'un point de vue économique et social, mais elle constitue également un impératif dans la perspective des droits de l'homme.

Encadré 2. Comment définir l'échec scolaire et l'équité ?

L'échec scolaire peut être envisagé sous deux angles. D'une part, **du point de vue du système**, il est l'échec d'un système éducatif, incapable de dispenser une éducation de qualité pour tous. Dans ce cas, pour venir à bout de l'échec scolaire, il faut garantir **l'inclusion**, en assurant à chaque étudiant un niveau d'éducation minimal. Ensuite, tous les individus ne sont pas égaux face à l'échec, et la lutte ciblée permet donc de renforcer l'égalité des chances, et de rendre le système éducatif **plus juste**. Ainsi, pour vaincre l'échec scolaire, il est utile de renforcer les deux dimensions de l'équité **l'inclusion et l'égalité des chances**.

D'autre part, l'échec scolaire peut également être envisagé **d'un point de vue individuel**, comme reflétant l'incapacité d'un étudiant à atteindre un niveau minimal nécessaire ou, à l'extrême, comme entraînant le décrochage scolaire.

L'échec scolaire et l'iniquité sont en conséquence étroitement liés et la lutte contre l'échec scolaire passe non seulement par le renforcement de l'éducation équitable, mais aussi par la réduction de son coût social et économique élevé.

¹ Ce rapport est le fruit des travaux de l'Examen thématique sur l'Équité dans l'Éducation de l'OCDE, tel que mentionné précédemment, auquel dix pays ont participé.

4.2. Pourquoi l'éducation équitable importe-t-elle ? Pourquoi les pays devraient-ils investir dans la lutte contre l'échec scolaire ?

26. L'éducation équitable est fondamentale parce qu'elle influence l'évolution des inégalités. Elle est un outil puissant pour lutter contre les problèmes de pauvreté et les disparités salariales. Les systèmes éducatifs qui permettent l'obtention de résultats équitables sont indispensables à la fois à la prospérité économique et à la cohésion sociale (Wößmann, 2008). Certains faits concourent également à indiquer que l'éducation est l'un des principaux facteurs de mobilité sociale et salariale intergénérationnelle (Causa et Chapuis, 2009).

27. Les bénéfices qui découlent de l'éducation sous la forme d'une productivité accrue se traduisent par des salaires plus élevés. L'Australie et le Canada en sont deux exemples intéressants, ces deux pays enregistrant une forte mobilité salariale intergénérationnelle et une inégalité salariale modérée (Wilkie, 2007). Cette forte mobilité salariale est obtenue grâce à l'application de normes minimales élevées aux résultats de l'enseignement, qui ne sont pas liées au milieu socioéconomique des parents. Cela laisse entendre qu'un enfant issu d'un milieu moins favorisé ne reçoit pas un niveau d'éducation inférieur à celui d'un enfant dont les parents perçoivent des revenus plus importants. Si l'on considère que l'amélioration des résultats scolaires entraîne normalement une augmentation des revenus perçus, la mobilité salariale est renforcée. Ainsi, une éducation de qualité pour tous donne lieu non seulement à un système scolaire où personne n'est exclu, mais aussi à une société plus équitable où les individus peuvent améliorer leur situation socioéconomique au mérite.

28. Comme indiqué précédemment, les personnes qui ne terminent pas leurs études, ou qui n'atteignent pas un niveau éducatif satisfaisant, risquent d'avoir une moins bonne qualité de vie, et de perdre certaines perspectives de rémunération et d'emploi. L'émergence des sociétés du savoir d'aujourd'hui a bel et bien accru la valeur de l'éducation et des compétences (Field *et al*, 2007), et la persistance de l'échec scolaire coûte cher aux pays. Dans leur ouvrage, Belfield et Levin (2007) analysent les nombreuses études sur les conséquences économiques et sociales d'une éducation inadéquate, et affirment qu'une éducation insuffisante – à la fois en termes de quantité et de qualité entraîne des coûts socioéconomiques et des dépenses publiques considérables. En effet, l'échec scolaire se traduit par des revenus moindres, et donc par des recettes fiscales limitées, mais aussi par des coûts accrus pour les services publics tels que les soins de santé et l'assistance publique. Il entraîne une utilisation inefficace des ressources nationales. En outre, puisqu'il a été montré que l'éducation était un facteur déterminant de la croissance économique, l'échec scolaire provoque également une perte de productivité au niveau national (Dowrick et Crespo, 2007).

29. Pour conclure, un système éducatif juste et inclusif est une priorité politique pour les pays la promotion de tels systèmes efficaces et équitables est souhaitable pour l'ensemble de la société, sur les plans à la fois social et économique. Ces systèmes visent à garantir l'égalité des chances pour tous, indépendamment du statut socioéconomique, et jouent un rôle fondamental en offrant à tous le même départ dans la vie.

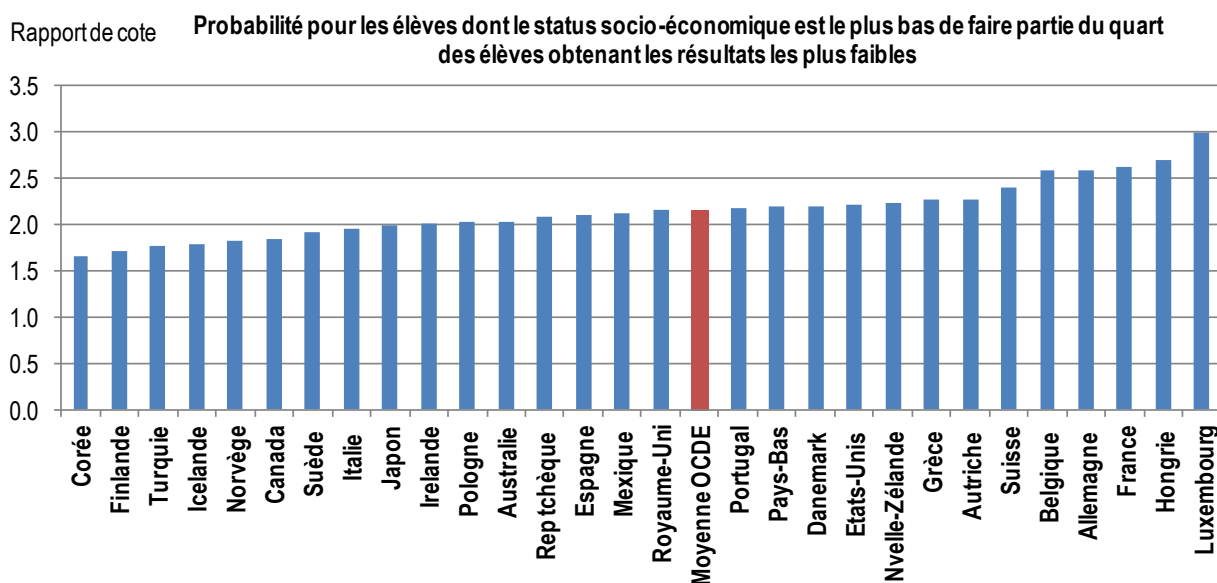
4.3. Un aperçu de l'iniquité dans l'éducation

30. Dans tous les pays de l'OCDE, il existe un lien important entre les résultats scolaires et le statut socioéconomique familial. Le PISA montre clairement, pour chaque pays participant, que les étudiants issus d'un milieu socioéconomique inférieur possèdent en moyenne des connaissances fondamentales plus faibles (en lecture, écriture, calcul) que les autres.

31. La force de ce rapport varie selon les pays, dans une assez large mesure, ce qui signifie que certains pays réussissent mieux que d'autres à atténuer les disparités des résultats scolaires liées au statut socioéconomique.

Figure 1. Incidence du milieu social sur les performances en sciences

Probabilité relative des résultats les plus faibles en sciences chez les élèves dont le statut socio-économique est le plus faible et le plus élevé, d'après des résultats d'essai du PISA (2006)



Le graphique ci-dessus mesure l'impact du statut social sur les résultats en sciences. Par exemple, au Luxembourg, un élève issu du milieu le plus défavorisé a trois fois plus de risques de faire partie du quart des élèves obtenant les résultats les plus faibles, qu'un élève issu du milieu le plus favorisé.

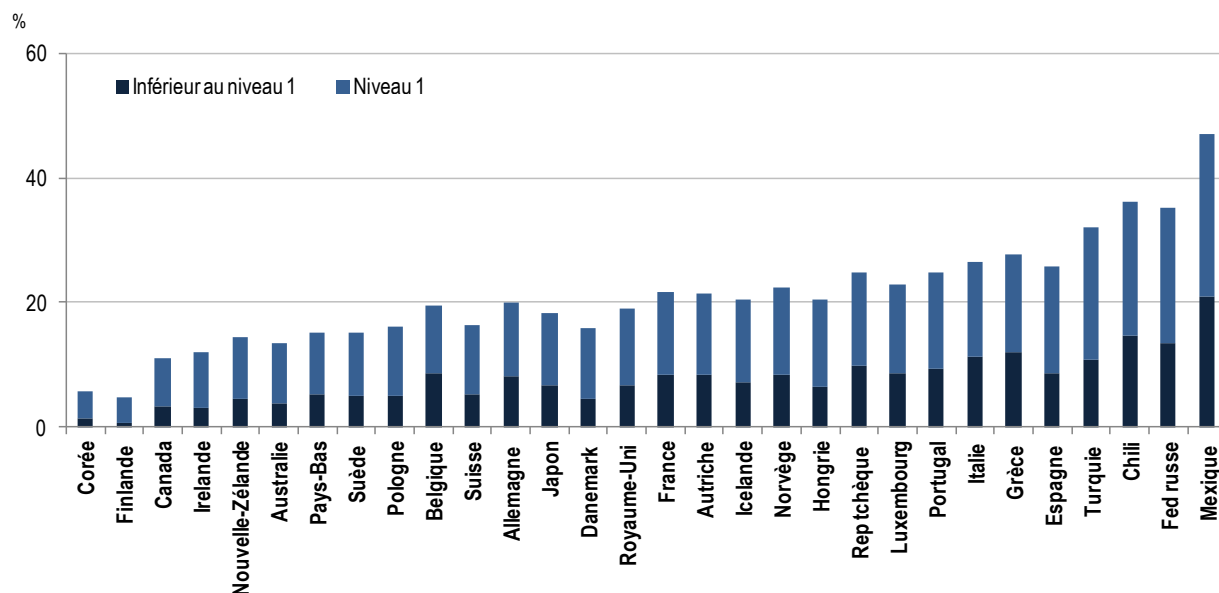
Source : OCDE (2007), PISA 2006 Les compétences en sciences, un atout pour réussir, volume 2, OCDE, Paris.

L'exclusion dans l'éducation

32. Les adultes et les jeunes non qualifiés ou sous-qualifiés restent nombreux près d'un adulte sur trois n'a suivi qu'un enseignement primaire ou secondaire (de premier cycle) dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2009). Beaucoup d'élèves rencontrent des difficultés de lecture, ce qui représente un handicap majeur sur le marché du travail du 21^e siècle. La situation est cependant très différente selon les pays de l'OCDE, ce qui montre l'importance – et l'efficacité – de disposer de mesures de lutte contre l'exclusion dans l'éducation.

Figure 2. Pourcentage de jeunes ayant des difficultés en lecture

Pourcentage d'élèves dont le niveau est inférieur ou égal à 1 au test de compréhension de l'écrit du PISA (2006)



L'échelle du PISA comporte six niveaux. Le niveau 2 est celui auquel les élèves commencent à avoir des compétences qui leur permettent d'utiliser activement la lecture. Le niveau 1 et les niveaux inférieurs dénotent des compétences en lecture insuffisantes pour fonctionner dans les sociétés d'aujourd'hui.

Source : OCDE (2007), PISA 2006 Les compétences en sciences, un atout pour réussir, Volume 1, OCDE, Paris.

Absence d'arbitrage entre l'équité et l'efficacité

33. Il est courant de penser qu'il existe un arbitrage à faire pour les pays entre l'efficacité et l'équité, mais en réalité ce rapport peut prendre différentes formes dans certains cas, l'équité et l'efficacité sont indépendantes l'une de l'autre. Certaines mesures éducatives peuvent améliorer l'efficacité des systèmes éducatifs, sans avoir de conséquence négative sur l'équité ; de la même façon, certaines peuvent rendre les systèmes plus équitables sans nuire à leur efficacité. Équité et efficacité sont complémentaires dans le cadre de la croissance économique (Banque mondiale, 2005), et cela vaut également pour l'éducation. Les éléments examinés par Wößmann (2008) indiquent que les pays peuvent combiner les questions d'équité et d'efficacité dans leurs stratégies éducatives par le biais de projets stratégiques de portée globale.

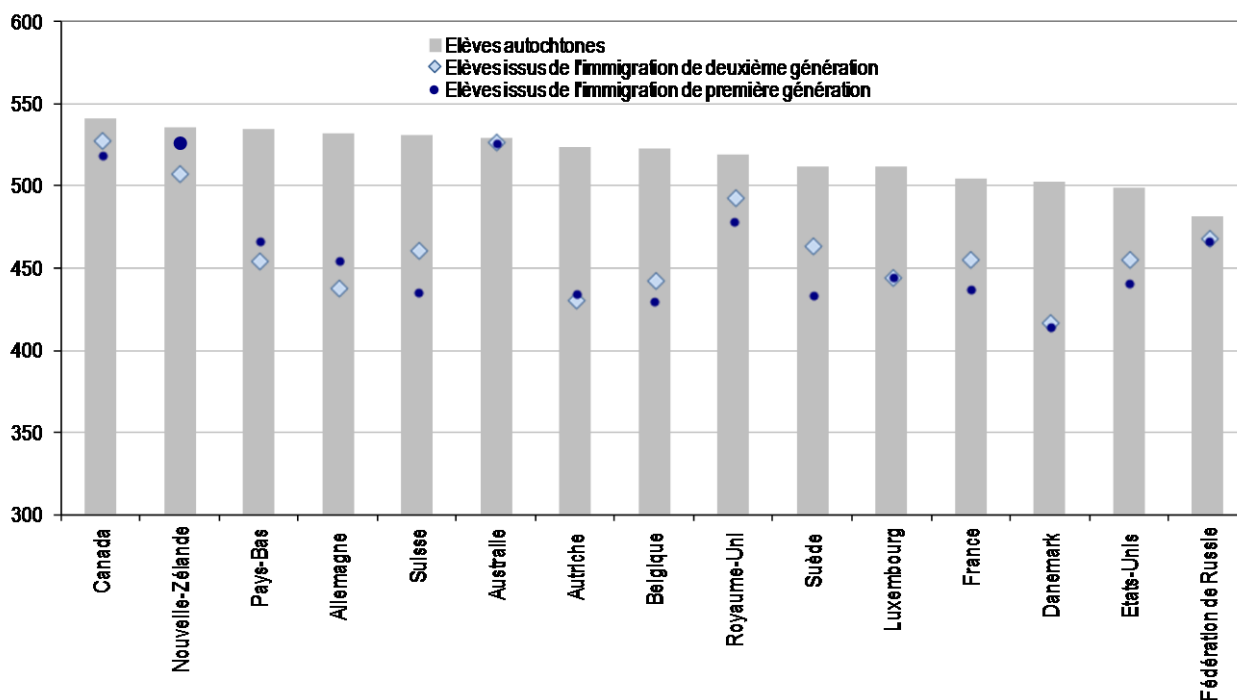
34. L'échec scolaire coûte cher, non seulement à ceux qui sont directement concernés, mais aussi à l'ensemble de la société il limite la capacité de nos économies à produire, à se développer et à innover ; il nuit à la cohésion sociale et grève les dépenses publiques de coûts supplémentaires pour gérer les conséquences de l'échec qui disparaissent avec le temps. La mise en place de mesures efficaces à un coût raisonnable afin de corriger les iniquités permettrait de renforcer l'équité et l'efficacité.

Des mesures en faveur de la diversité

35. Les groupes ne sont pas tous égaux face à l'échec scolaire, et les immigrants sont un exemple particulièrement révélateur de l'étendue des iniquités. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les élèves issus de l'immigration ont tendance à obtenir des résultats scolaires inférieurs à ceux de leurs camarades autochtones, comme l'ont invariablement montré les études du PISA – les enfants issus de l'immigration de première génération obtiennent des résultats inférieurs de 58 points à ceux des enfants autochtones, un décalage qui équivaut à 1,5 années de scolarité (OCDE, 2007). Ils ont également davantage tendance à quitter l'école, et ce, à un stade plus précoce – dans les pays de l'Union européenne, la probabilité de décrochage chez les jeunes immigrants est plus de deux fois supérieure à celle des élèves autochtones (Commission européenne, 2009). En outre, leur accès à une éducation de haute qualité a également tendance à être limité par des facteurs tels que la ségrégation résidentielle, l'orientation en filières et classes de niveau, l'inégalité des ressources et les mécanismes de sélection (Nusche, 2009).

Figure 3. Résultats scolaires comparés des élèves issus de l'immigration

Performance des élèves sur l'échelle de culture scientifique selon le statut d'autochtone ou d'allochtone (2006)



Source : OCDE (2007), PISA 2006 – Les compétences en sciences, un atout pour réussir, Volume 1, OCDE, Paris.

36. Cette situation n'est toutefois pas inévitable. Dans certains pays, il n'y a pas de différences de résultats scolaires entre les élèves issus de l'immigration et les élèves autochtones (Australie, Canada et Nouvelle-Zélande). Cela indique qu'il existe des solutions, par le biais de mesures et de pratiques, pour relever ce défi particulier de l'équité. Il faut reconnaître que la présence d'un grand nombre d'élèves issus de l'immigration a un impact considérable sur les systèmes éducatifs. Les principales difficultés consistent à prévenir la création de milieux scolaires segmentés, à gérer un nombre accru de langues maternelles et d'environnements interculturels, et à établir un lien entre l'école et les familles d'immigrants (Commission européenne, 2008).

37. La question des élèves ayant des besoins spécifiques est également souvent examinée. D'après les données disponibles (Field *et al.*, 2007), les élèves des milieux défavorisés, et en particulier ceux issus de l'immigration ou appartenant à une minorité, risquent plus que les autres d'être diagnostiqués comme ayant « des besoins spécifiques », et d'être retirés de l'enseignement général pour être placés dans des établissements spécialisés. Dans le même temps, les élèves ayant des difficultés d'apprentissage ne sont pas toujours placés dans les structures appropriées.

38. En outre, dans certains pays de l'OCDE, les systèmes éducatifs doivent gérer un problème très spécifique, également lié à la diversité, qui est celui de l'éducation autochtone. Les difficultés rencontrées par les élèves autochtones sont néanmoins souvent totalement différentes de celles des élèves issus de l'immigration. Il existe très peu d'études quantitatives et qualitatives disponibles sur l'amélioration des résultats scolaires des élèves autochtones, mais la mise en place de mesures concluantes permettrait de renforcer les perspectives d'avenir des populations autochtones.

4.4. Les mesures de lutte contre l'échec scolaire questions clés concernant les dix mesures

39. Comme indiqué précédemment, le projet *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces* est axé sur la mise en œuvre pratiques de mesures qui réduisent avec succès l'échec scolaire et qui renforcent l'équité dans l'éducation. Les données disponibles montrent que l'échec scolaire peut être réduit si des mesures adaptées sont mises en place en Finlande en particulier, l'échec et le décrochage scolaires ont reculé de manière satisfaisante, car le système éducatif prévoit une combinaison d'interventions ciblées pour réintégrer les élèves qui perdent pied, ce qui réduit l'échec scolaire dans le cadre d'un système éducatif global (Sahlberg, 2009). Les réformes finlandaises des années 1970 ont repoussé l'âge de l'orientation en filières de 11 à 16 ans, et ont lancé un programme d'enseignement uniforme dans les établissements secondaires du premier cycle, ce qui a renforcé l'équité des salaires perçus ultérieurement (Pekkarinin *et al* (2006) dans Nusche, 2009). Aujourd'hui, seul 1 % des Finlandais âgés de 15 ans ne possèdent pas les compétences de base en lecture, contre une moyenne de 7 % dans les pays de l'OCDE.

40. Causa et Chapuis (2009) constatent que les politiques éducatives ont un impact considérable sur l'iniquité des résultats en fonction du statut socioéconomique. Ils s'intéressent principalement aux inégalités des résultats scolaires entre les élèves issus de milieux socioéconomiques différents pour évaluer l'iniquité dans les pays de l'OCDE. Leurs conclusions valent la peine d'être soulignées en moyenne, l'amélioration du milieu socioéconomique des élèves d'un écart type international s'accompagne d'une augmentation des résultats des élèves en sciences (PISA) d'environ 40 points. Mais ce qui est encore plus intéressant est que l'analyse des différences entre les pays montre que l'impact du statut socioéconomique sur les résultats scolaires est très différent les résultats du PISA varient de 25 points (Mexique) à 54 (France). Alors que dans les pays nordiques (ainsi qu'au Canada et en Australie), le milieu familial a un impact relativement faible sur les résultats des élèves, l'Europe continentale et l'Europe du Sud (Allemagne, Autriche, France, Belgique, Italie) se caractérisent par une corrélation forte entre ces deux éléments. Les pays anglo-saxons, ainsi que la Pologne, peuvent être situés dans une position plus ou moins intermédiaire (Causa & Chapuis, 2009).

41. Ce type de données indique clairement que l'action des pouvoirs publics a un impact sur l'élimination de l'échec scolaire ; néanmoins, le principal enjeu pour les pays consiste à savoir quelles stratégies mettre en œuvre et selon quelles modalités. C'est pourquoi le projet *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces* ne cherche pas seulement à fournir des renseignements supplémentaires sur les mesures qui sont efficaces dans la lutte contre l'échec scolaire, mais encourage également les pays, de façon anticipée, à promouvoir les réformes et à appliquer des mesures adaptées. Les parties suivantes du présent document exposent les questions stratégiques générales essentielles que le projet analysera plus avant afin de déterminer quelles mesures et pratiques fonctionnent véritablement dans des contextes spécifiques. Cette analyse se fonde sur les dix mesures énoncées dans le document *En finir avec l'échec scolaire dix mesures pour une éducation équitable*.

Structurer les systèmes éducatifs pour prévenir l'échec scolaire

42. Dans le document *En finir avec l'échec scolaire dix mesures pour une éducation équitable*, les quatre premières mesures sont des recommandations sur la manière de concevoir un système scolaire juste et inclusif.

- Limiter l'orientation précoce en filières et classes de niveau et reporter la sélection par les résultats.
- Gérer le choix de l'école afin de contenir les risques pour l'équité.
- Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, proposer des alternatives attrayantes, éliminer les voies de garage et prévenir le décrochage scolaire.
- Offrir une seconde chance.

43. Les systèmes éducatifs des pays de l'OCDE sont nombreux à faire face à des problèmes relatifs à l'orientation en classes de niveau et au regroupement des élèves en fonction de leurs caractéristiques. La sélection par les résultats et le choix de l'établissement ont en effet un impact sur les iniquités du domaine éducatif, puisque tout parcours de formation ou établissement donné exerce une double influence sur l'apprentissage. D'abord, l'environnement pédagogique peut varier, puisqu'il dépend des programmes, des enseignants et des ressources. Ensuite, les résultats des élèves sont également susceptibles d'être influencés par les camarades qu'ils côtoient (Field *et al.*, 2007).

44. Les systèmes scolaires polarisés, dans lesquels davantage d'élèves aisés et d'élèves défavorisés sont inscrits dans des établissements différents, peuvent être dus à la sélection par les résultats au sein du système éducatif, ainsi qu'à la répartition des populations dans l'espace, les différents groupes sociaux ayant tendance à vivre dans des zones différentes (Field *et al.*, 2007). La situation varie considérablement entre les pays de l'OCDE dans les pays nordiques tels que la Finlande, la Norvège et la Suède, la composition sociale des écoles est assez similaire, alors que dans des pays comme l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, la Hongrie, le Mexique et la Turquie, les différences sociales entre les établissements sont très marquées.

45. Il est courant que les systèmes éducatifs répartissent les élèves entre divers parcours et établissements en fonction de leurs résultats. Ces mesures, qualifiées globalement de « classement par niveau » déterminent comment les élèves sont regroupés ou orientés vers différentes salles de classe et différents parcours et établissements en fonction de leurs capacités, et elles ont un impact sur l'équité et l'échec scolaire. L'ampleur de l'orientation en filières et en classes de niveau, et le moment où elle intervient, varient selon les pays de l'OCDE les élèves, parfois très jeunes, sont répartis entre, généralement, des filières techniques et générales, mais également entre des établissements ou des niveaux en fonction de leurs résultats. Certains pays, comme la Suède, ne procèdent pas à de telles orientations pendant les années où l'école est obligatoire ; d'autres pays en revanche, comme l'Allemagne ou l'Autriche, pratiquent ces orientations dès l'âge de 10 ans (OCDE, 2007).

46. Il est souvent indiqué que le regroupement d'élèves par aptitude nuit à l'équité dans l'éducation. En effet, certaines études confirment que les politiques de filiarisation précoce (par exemple entre 10 et 12 ans) augmentent la dispersion des résultats scolaires et portent manifestement préjudice aux enfants moins performants puisqu'ils ne peuvent bénéficier de l'effet positif du contact avec leurs camarades (Hanushek et Woessmann (2006), Ammermueller (2005)). Il est possible d'expliquer cette situation par le fait que les parcours de formation moins exigeants offrent dans certains cas un environnement d'apprentissage moins stimulant. Aussi, le fait d'être qualifié d'élève « moins performant » peut conduire les enfants à perdre toute motivation à l'école, surtout les plus jeunes, puisqu'ils intériorisent des attentes inférieures en termes de niveau d'instruction. Ces élèves prennent de plus en plus de retard, creusant l'inégalité de départ, et, dans de nombreux cas, finissent par abandonner l'école.

47. Les enfants issus d'un milieu socioéconomique modeste sont particulièrement désavantagés dans les systèmes de filiarisation précoce dans certains contextes, ils sont regroupés de manière disproportionnelle dans les filières les moins générales (Resh, 1998 ; Mickelson, 2001 ; Prenzel et al., 2005 ; Strand, 2007 dans Nusche, 2009). Cette filiarisation précoce, surtout quand elle intervient à un très jeune âge, peut enfermer les élèves dans un environnement éducatif d'un niveau inférieur avant qu'ils n'aient pu acquérir les compétences linguistiques, sociales et culturelles nécessaires au développement maximal de leurs capacités (Entorf et Lauk, 2006 dans Nusche, 2009). En général, les défenseurs des systèmes de filiarisation avancent que l'enseignement est plus efficient ainsi parce que les classes sont plus homogènes, ce qui donne lieu à un niveau d'instruction moyen plus élevé. Des études internationales sur l'impact de la filiarisation sur l'équité et le niveau d'instruction en général indiquent des résultats mitigés, en fonction de la méthodologie et des données utilisées (Jakubowski, 2010) ; il est donc nécessaire d'effectuer des travaux de recherche complémentaires dans ce domaine.

48. Les politiques de sélection par les résultats et de filiarisation doivent être conçues avec soin, et leurs conséquences rigoureusement évaluées. Cette question a été examinée et présentée dans le document *En finir avec l'échec scolaire*, dont les conclusions indiquent qu'il est avant tout nécessaire d'augmenter l'âge de la filiarisation précoce, étant donné que les enfants très jeunes peuvent ne pas être en mesure de faire les meilleurs choix. De nombreux pays de l'OCDE ont effectivement pris des mesures éducatives globales visant à augmenter l'âge de la première orientation en filières ou à la reporter à un stade ultérieur de la scolarité.

49. Plusieurs pays ont dans le passé repoussé l'âge de la filiarisation la Suède a remplacé dans les années 1950 l'orientation en filières à l'âge de 12 ans par un système plus complet, qui améliore à la fois le niveau d'instruction global et l'équité. Enfin, un exemple plus récent et très intéressant est celui de la Pologne qui a repoussé en 2002 l'âge de la filiarisation de 14 à 15 ans (Nusche, 2009). D'après une analyse des résultats au PISA de 2000, 2003 et 2006, cette réforme semble avoir un lien avec l'amélioration des résultats des moins bons élèves, sans nuire aux performances des meilleurs d'entre eux (OCDE, 2007). Il reste néanmoins à envisager des solutions de rechange pour réduire l'échec scolaire dans le contexte des systèmes de filiarisation.

50. Dans une certaine mesure, tous les risques potentiels pour l'équité associés au regroupement par aptitude se posent également dans le cadre de systèmes scolaires sélectifs. Mais le choix, en termes de parcours et d'établissements, est également important. Pour veiller à ce que tous les élèves aient accès à un enseignement de qualité optimale, de nombreux pays de l'OCDE ont mis en place des mécanismes de choix de l'école, pour que les parents puissent décider dans quel établissement ils souhaitent scolariser leurs enfants, indépendamment de la zone de recrutement dans laquelle ils vivent. Les défenseurs de cette approche avancent que le fait de choisir l'école permet d'accroître l'efficacité de l'éducation, puisqu'il renforce la concurrence entre les établissements qui sont donc encouragés à améliorer la qualité de leurs enseignements tout en réduisant les coûts (Nusche, 2009).

51. Mais le choix de l'école est souvent critiqué pour les conséquences négatives qu'il a sur l'équité. Beaucoup craignent que si les parents peuvent choisir où scolariser leurs enfants, l'équité s'en trouvera affaiblie. Les familles aisées choisiraient d'envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles, et cet écrémage renforcerait la segmentation des écoles sur des critères socioéconomiques, avec pour conséquence des effets négatifs sur les enfants issus des milieux moins favorisés. Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'écart se creuse entre les écoles privées (qui sont financées par des fonds publics dans certains pays), et les écoles publiques, qui accueillent une plus grande proportion d'enfants d'origine plus modeste. Ce type de sélection tend à accélérer la progression des enfants qui ont déjà pris un meilleur départ dans la vie grâce à leurs parents. Des travaux de recherche indiquent que la liberté accrue du choix de l'école s'accompagne de différences plus marquées dans la composition sociale des établissements. Les systèmes éducatifs, notamment au niveau de l'enseignement secondaire, où des différences sociales considérables existent entre les écoles, ont tendance en moyenne à obtenir de moins bons résultats. De la même façon, la sélection par les résultats pratiquée par les systèmes scolaires est associée à de fortes différences sociales entre les établissements et à un impact plus net du statut socio-économique sur les performances, mais aussi à de meilleures performances en haut de l'échelle en mathématiques et en sciences.

52. Puisque le choix de l'école peut mettre en péril l'équité, il doit être géré avec soin. Il convient de concevoir des mesures qui permettent ce choix sans accentuer les différences au niveau de la composition sociale des écoles. Il existe, semble-t-il, de nombreuses mesures de ce type, dont le champ d'application et l'objet peuvent varier considérablement. Les méthodes de sélection telles que les loteries ou les primes versées aux établissements qui accueillent davantage d'élèves défavorisés par exemple peuvent être une solution pour assurer la mixité sociale dans les écoles. Dans les structures qui sont déjà marginalisées, l'introduction d'une certaine mobilité par le biais d'un système bien conçu de chèques-études peut concourir à la réalisation de l'équité. Certains éléments indiquent que ce système fournit des résultats supérieurs à ceux d'un système scolaire exclusivement public, en termes de liberté de choix, d'équité, d'efficacité et de cohésion sociale (Levin et Schwartz, 2007). Il s'avère que les mesures qui renforcent la mixité sociale à l'école tout en donnant le choix de l'établissement atténuent la ségrégation socioéconomique entre les écoles sans affaiblir les performances globales, et sont tout particulièrement efficaces dans les pays où cette ségrégation est élevée.

L'apprentissage scolaire et extrascolaire pour prévenir l'échec

53. L'apprentissage scolaire et extrascolaire a un impact direct sur l'échec des élèves. Dans le document *En finir avec l'échec scolaire dix mesures pour une éducation équitable*, les mesures n° 5 à 7 font référence aux stratégies et aux pratiques qui portent directement sur ce qui se passe à l'école, et aux relations entre les parents, les communautés et l'école

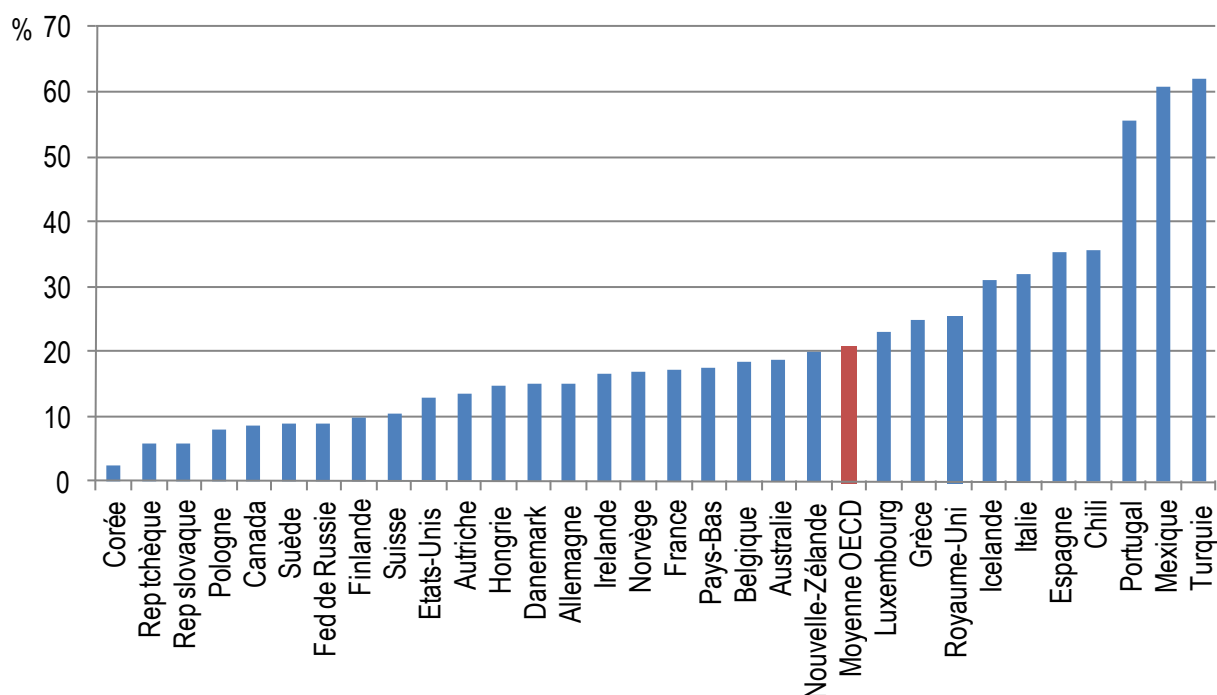
- Repérer les élèves qui prennent du retard à l'école pour leur apporter une aide systématique, et réduire les taux élevés de redoublement.
- Renforcer les liens entre l'école et la famille pour aider les parents défavorisés à aider leurs enfants à apprendre.
- Tenir compte de la diversité et permettre l'inclusion des migrants et des minoritaires dans l'enseignement général.

54. Quand un enfant rencontre des difficultés d'apprentissage à l'école, il existe deux types de solutions possibles. Il peut soit être transféré dans un cadre d'apprentissage différent, par exemple un établissement pour les élèves ayant des besoins spécifiques, soit redoubler une année, en restant dans le même environnement. Dans certains pays de l'OCDE (France, Mexique, Espagne), plus de 20 % des étudiants ont redoublé une année dans le primaire et le secondaire (Field *et al.*, 2007). Les informations sur l'efficacité du redoublement sont contrastées, mais il semble que cette pratique n'aide pas les élèves en difficulté à obtenir de meilleurs résultats, et qu'elle coûte cher au système éducatif. D'après certains travaux de recherche, le statut socioéconomique joue également un rôle déterminant dans le redoublement, à la fois en France et aux États-Unis, ce qui porte atteinte à l'équité.

55. Même si les élèves sont de plus en plus nombreux à suivre un enseignement secondaire de deuxième cycle dans les pays membres de l'OCDE, l'abandon précoce des études reste un problème assez répandu. Sur les douze dernières années, la proportion d'élèves ayant terminé leurs études secondaires a augmenté de 7 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, et le taux de diplômés a dépassé les 70 % dans 22 pays (OCDE, 2007) ; malgré cela, l'achèvement réussi de l'enseignement de base reste un enjeu dans de nombreux pays. Entre 5 % et 40 % des élèves quittent prématurément l'école dans les pays de l'OCDE.

Figure 4. Proportion des élèves n'ayant pas suivi d'enseignement secondaire de 2ème cycle

Proportion des 25-34 ans n'ayant pas suivi au moins un enseignement secondaire de deuxième cycle



Source : OCDE (2007), PISA 2006 Les compétences en sciences pour le monde de demain, Volume 1, OCDE, Paris

56. Dans un contexte où les perspectives d'emploi des jeunes ne cessent de diminuer, ce qui a eu tendance à dissuader les jeunes de quitter l'école et de chercher un emploi, les gouvernements et les éducateurs dans les pays membres ont mis à l'essai deux grandes catégories de stratégies au fil des ans pour encourager les jeunes à poursuivre leurs études jusqu'à la fin du secondaire des systèmes d'avertissement précoce pour recenser les jeunes risquant d'abandonner leurs études et trouver des solutions ; la modification des programmes et des cursus scolaires pour rendre l'enseignement secondaire de deuxième cycle plus attrayant et mieux adapté aux divers besoins et préférences d'apprentissage.

57. Les élèves qui quittent l'école restent peu qualifiés et connaissent un fort taux de chômage. En 2008, seuls 55 % des jeunes qui avaient abandonné leur scolarité dans l'Union européenne avaient un emploi, les autres étant soit au chômage soit hors du marché du travail, et donc très vulnérables à l'exclusion sociale (Commission européenne, 2009). Entre autres facteurs, le décrochage scolaire découle de la déception vis-à-vis de l'école, de l'absence de soutien à la maison, d'expériences d'apprentissage négatives et du redoublement. Il coûte extrêmement cher, non seulement aux jeunes concernés, mais aussi à la société dans son ensemble. Dans les pays de l'OCDE, 42 % des 25-64 ans qui se sont arrêtés avant le deuxième cycle du secondaire sont au chômage (OCDE, 2009), contre 24 % seulement de ceux qui ont atteint au moins ce niveau d'études.

58. Il existe des solutions préventives au problème du décrochage scolaire précoce qui valent la peine d'être envisagées, comme le recensement précoce des élèves à risques (par le biais par exemple de la collecte d'informations sur l'assiduité, les résultats et la participation active aux activités scolaires) et le soutien individuel. Il est en effet beaucoup plus efficace, en termes de ressources humaines et financières, de s'attaquer aux problèmes à un stade précoce, avant qu'ils ne s'amplifient.

59. Les systèmes d'avertissement précoce ont besoin d'une base de données qui suive l'évolution des résultats individuels des élèves afin de repérer ceux qui perdent pied, et d'un mécanisme d'établissement de rapports (compilation d'informations sur l'assiduité, les résultats et la participation active aux activités scolaires). Aux États-Unis, le Centre national de l'enseignement supérieur (National High School Center) a mis en place un « système d'avertissement précoce » qui évalue trois fois par an chaque élève selon des critères relatifs à l'assiduité, à la moyenne pondérée cumulative (MPC), à la participation et à la discipline. Quand un élève à risques est identifié, il est signalé à l'équipe de l'école chargée de la prévention du décrochage scolaire, qui propose un programme de suivi personnalisé, ainsi qu'une remise à niveau et un service de conseils et d'orientation.

60. La plupart des décrochages scolaires surviennent lors du passage entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; il s'agit d'une étape cruciale où il existe un véritable risque de voir les élèves les moins impliqués à l'école baisser complètement les bras. Dans de nombreux pays, des programmes spécifiques sont mis en œuvre pour réintégrer dans l'enseignement général les élèves qui sont sur le point de perdre totalement pied, grâce à des conseils d'orientation et une assistance adaptée. En effet, le conseil et l'accompagnement sont efficaces pour lutter contre le décrochage scolaire, quand ils sont de bonne qualité et adaptés aux besoins des élèves. Le Centre national de prévention du décrochage scolaire aux États-Unis collecte des données sur ces types de programmes et évalue leur efficacité. Selon ses analyses, de nombreux faits concourent à indiquer que plus de 100 programmes sont efficaces dans la lutte contre le décrochage scolaire. Une autre étude (Hammond *et al.*, 2007) examine les caractéristiques des programmes de « meilleures pratiques », qui sont axés sur la prévention précoce des jeunes en situation de risque scolaire : le programme, qui est assez long et intensif, est mis en œuvre par du personnel qualifié et repose sur une assistance technique et un suivi du personnel pour garantir la progression ; il a été exécuté tel qu'il a été conçu.

61. Concernant les programmes visant à garantir l'achèvement de l'éducation de base, la Suède en a mis un au point pour les élèves qui ne remplissent pas les conditions requises pour entrer dans un établissement d'enseignement secondaire de deuxième cycle mais qui souhaitent le faire (Field *et al.*, 2007). De la même façon, il existe en France un programme (les *dispositifs relais*) qui vise à réintégrer les élèves qui ne réussissent pas à l'école dans le premier cycle du secondaire (absentéisme, problèmes comportementaux et manque profond de motivation). Ce programme s'est avéré efficace : 77 % des élèves qui y ont participé (environ 7 900 en 2007-2008 dans plus de 400 classes *relais*) ont été en mesure de réintégrer l'enseignement général, et 19 % ont intégré des établissements pour les élèves ayant des besoins spécifiques. Seuls 1 à 2 % des participants n'ont intégré par la suite aucun programme éducatif.

62. Une autre stratégie de lutte contre le décrochage scolaire consiste à modifier le contenu de certaines matières afin de rendre plus attrayant l'enseignement secondaire de deuxième cycle pour un plus grand groupe représentatif d'apprenants, y compris ceux qui sont exposés au décrochage scolaire. Aux États-Unis, par exemple, les mathématiques sont incorporées progressivement dans les programmes de l'enseignement technique et d'apprentissage (éducation et formation professionnelle) pour aider les élèves à mieux comprendre cette matière – à la fois dans leur environnement de travail et en dehors.

63. Les programmes qui impliquent les élèves de manière novatrice dissuadent ceux qui ne sont pas intéressés par les études de quitter l'école. Brunello et Checchi (2007) ont constaté dans une étude comparative que les pays qui proposaient des programmes de formation professionnelle attrayants et de bonne qualité parvenaient à réduire l'impact du statut socioéconomique sur le niveau d'instruction des élèves. Lors de la réunion informelle des ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE intitulée « Renforcer l'équité dans le domaine de l'éducation », cette question a été l'un des principaux sujets de discussion. Les ministres ont souligné non seulement la nécessité d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelles, mais aussi de proposer divers parcours équivalents dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle. Ces parcours supplémentaires peuvent être liés au monde du travail, par exemple des apprentissages ou d'autres combinaisons de programmes capables de motiver et d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études.

64. Néanmoins, dans certains pays, les programmes d'enseignement professionnel souffrent d'un manque de qualité et de prestige ; la conception des systèmes éducatifs a besoin d'être repensée afin de rendre ces programmes plus attrayants et mieux adaptés aux besoins du marché du travail. S'ils étaient de meilleure qualité, ils seraient mieux appréciés des étudiants et enregistreraient probablement des taux accrus de fréquentation. Ils acquerraient également une valeur ajoutée aux yeux des employeurs potentiels.

65. Une autre façon de rendre la scolarité plus attrayante consiste à mettre en place une « année d'interruption » structurée entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (quand la plupart des élèves sont âgés d'environ 15 ans). Largement répandue dans les pays nordiques, cette année supplémentaire intervient à la fin de la phase générale de l'enseignement et avant la distinction entre formation professionnelle ou générale. Les objectifs de cette interruption sont divers, mais elle vise en général à donner aux élèves la possibilité de se remettre à niveau dans les matières dans lesquelles ils rencontrent des difficultés, de prendre part à des initiatives locales et de se consacrer à des activités qui se trouvent en dehors du programme d'études. Même si cette solution a été critiquée au Danemark eu égard à son efficacité parce qu'elle n'est pas axée sur les élèves en difficulté et allonge la durée de la scolarité (OCDE, 2009), elle est populaire auprès des élèves du secondaire (plus de la moitié d'entre eux choisissent d'en bénéficier). Elle est en outre considérée comme étant un atout de l'enseignement secondaire parce qu'elle permet aux élèves de prendre des décisions plus éclairées quant aux études qu'ils souhaitent poursuivre ultérieurement. Cette année d'interruption aurait un impact sur le taux comparativement bon d'achèvement de l'enseignement secondaire de deuxième cycle dans les pays du Nord.

66. Il importe cependant de noter que même dans les pays enregistrant un taux élevé d'achèvement du deuxième cycle du secondaire, un nombre non négligeable d'élèves abandonne l'école. Des mesures prometteuses ont été prises pour réduire l'impact négatif du décrochage scolaire en facilitant le retour à l'école des jeunes adultes, mais aussi des plus âgés. Le prix à payer est trop cher pour que l'on ne donne pas une seconde chance à ceux qui souhaitent revenir dans le système éducatif. Il faut concevoir de vastes programmes de « retour à l'école », dans un contexte élargi d'apprentissage tout au long de la vie (Commission européenne, 2008). Par exemple, la Norvège met actuellement en place une mesure qui permet aux élèves de quitter le deuxième cycle de l'enseignement secondaire plus tôt, mais leur donne des qualifications qui faciliteront leur retour, comme le « certificat de pratique » (*Praksisbrev*). Ciblée sur les élèves peu motivés, cette mesure permet d'obtenir un certificat après deux ans de formation dans le deuxième cycle du secondaire fondée sur la pratique (au lieu de deux ans à l'école suivie de deux ans d'apprentissage). Ce certificat est un tremplin éventuel vers la reprise d'une formation et d'un enseignement de deuxième cycle.

67. L'accès à l'enseignement supérieur reste difficile pour bon nombre d'étudiants. Les obstacles sont particulièrement importants pour les élèves issus d'un milieu socioéconomique modeste – ainsi que pour les élèves qui sont les premiers de leur famille à atteindre ce niveau d'instruction. Même si les formations préparatoires tiennent compte de ces disparités, les différences des taux d'entrée à l'université persistent entre ces groupes (Ministère américain de l'Éducation, 2009).

68. Des travaux de recherche montrent qu'une interaction étroite entre les chefs d'établissement, les enseignants, les familles et les communautés favorise les attitudes plus positives à l'égard de l'école, limite le décrochage scolaire et renforce globalement la réussite scolaire. En effet, les encouragements des parents et la communication au sein de la famille contribuent aux bons résultats des enfants (Field *et al*, 2007). Il existe deux méthodes clés pour favoriser la participation des parents à l'école : mettre en œuvre des réformes pour inclure les parents dans la gouvernance de l'école et établir des mécanismes permettant aux parents de mieux accompagner l'apprentissage de leurs enfants à l'école mais surtout à la maison dans le cadre d'activités extrascolaires et de l'écriture des devoirs, pour faire reculer l'échec scolaire.

Comment répartir les ressources financières pour lutter contre l'échec scolaire ?

69. La répartition des ressources dans l'éducation a de lourdes implications sur l'équité et l'échec à l'école. Dans le document *En finir avec l'échec scolaire dix mesures pour une éducation équitable*, les dernières mesures portent sur les ressources financières

- Financer une éducation solide pour tous, en privilégiant les dispositifs pour la petite enfance et l'instruction de base.
- Orienter les ressources vers les élèves et les écoles qui en ont le plus besoin, de sorte que les groupes les plus défavorisés bénéficient au moins de la même offre éducative que les plus aisés, et pour apporter un soutien financier aux écoles en difficultés.
- Fixer des objectifs concrets pour renforcer l'équité – en particulier en matière d'échec scolaire et de décrochage.

70. Il est parfois difficile pour les pays, surtout en temps de crise, de justifier une augmentation des dépenses pour l'éducation, alors que cela peut contribuer à la croissance économique sur le long terme. Les pays doivent orienter les dépenses de l'éducation surtout vers les différents niveaux de l'enseignement (petite enfance, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire) et vers des zones géographiques spécifiques (quartiers pauvres, campagne isolée, etc.). L'augmentation des dépenses à un niveau se répercute sur les autres niveaux, puisque les élèves passent d'une classe à une autre. C'est pourquoi il est primordial que les systèmes scolaires définissent leur propre stratégie, en termes de financement et d'affectation des ressources. Les données disponibles indiquent que le fait de donner la priorité à la création d'un environnement éducatif sain et inclusif pour les très jeunes enfants est particulièrement efficace pour réduire l'échec scolaire, et permet également de renforcer l'équité.

71. Ce qui est appris à un stade du processus éducatif est un investissement pour la prochaine étape. L'éducation de la petite enfance est très importante, puisque la participation des jeunes enfants à des programmes préscolaires a un impact positif sur leur développement cognitif, social et émotionnel. Les données disponibles montrent clairement que l'éducation des jeunes enfants est très équitable, surtout quand elle est ciblée sur les enfants défavorisés. C'est notamment le cas d'interventions qui sont très intensives, comme aux États-Unis le projet préscolaire Perry, le projet abécédaire et le programme parents-enfants de Chicago. Les élèves qui participent à ces projets obtiennent de meilleurs résultats, redoublent moins et sont plus nombreux à devenir diplômés de l'enseignement secondaire. Le fait de bénéficier d'un bon départ éducatif a des effets qui persistent au-delà des études des travaux de recherche montrent les effets durables de l'éducation préscolaire sur le revenu, les relations familiales et même la santé. Les retombées pour les élèves mais également pour l'ensemble de la société sont considérables, et dépassent le coût de ces programmes, qui ont un bon rapport coût-efficacité du point de vue des gains d'apprentissage et des résultats sur le plan social (Caldero, 2007).

72. En outre, il est plus rentable pour un pays d'investir dans l'éducation des jeunes enfants que dans tout autre niveau d'enseignement les bénéfices de l'éducation de la petite enfance sont les plus grands, d'autant plus pour les enfants issus de milieux socioéconomiques modestes. De la même façon, l'absence d'offre éducative préscolaire entraîne des pertes économiques la rentabilité est affaiblie par le fait que les femmes doivent éventuellement quitter le marché du travail, mais aussi par le fait que l'enfant aurait pu tirer profit d'une scolarité plus longue. Donner la priorité à l'éducation des jeunes enfants permet, semble-t-il, de concourir à la réalisation de l'efficacité et de l'équité les pays ont de nombreuses possibilités d'action dans ce domaine. Ceux qui prennent des initiatives en faveur de l'éducation de la petite enfance enregistrent un niveau d'inégalité moindre dans l'éducation, ce qui indique que les mesures d'intervention précoce permettent de réduire les inégalités (OCDE, 2009). Il est donc utile de les examiner et de les analyser plus avant.

73. Comment répartir les ressources ? La majorité des pays de l'OCDE ont mis en place des mécanismes pour diriger les ressources excédentaires vers les écoles et/ou les élèves défavorisés. Ces mesures ont des effets positifs elles touchent à la dimension de l'équité relative à l'égalité des chances, car elles visent à aplanir les désavantages liés à l'origine sociale des élèves et peuvent en outre dissuader les écoles de refuser les enfants issus de milieux modestes.

74. Malgré ces dispositifs, plusieurs questions continuent de se poser comment les ressources devraient-elles être réparties entre les différents élèves ou les différents établissements ? En fait, le principe d'équité exige qu'elles soient distribuées aux élèves ou établissements en fonction de leurs besoins il faudrait orienter des ressources accrues vers les enfants ou les écoles ayant les plus grandes difficultés. Mais la manière dont ces ressources seront distribuées dépendra des structures et des mesures de financement. Les enfants sont ciblés soit parce qu'ils sont issus d'un milieu défavorisé, soit parce que leurs résultats sont médiocres et qu'ils prennent du retard. Les élèves issus d'un milieu socioéconomique modeste risquent davantage de présenter des faiblesses d'apprentissage, et le soutien supplémentaire accordé aux moins bons élèves renforce l'équité dans l'éducation. Il reste toutefois à déterminer quelle est la meilleure méthode pour aider financièrement les élèves défavorisés. Faut-il donner la priorité au soutien individuel ou bien prêter assistance aux écoles qui accueillent des élèves issus de milieux modestes, comme en France dans ce que l'on appelle les zones d'éducation prioritaire (ZEP) ?

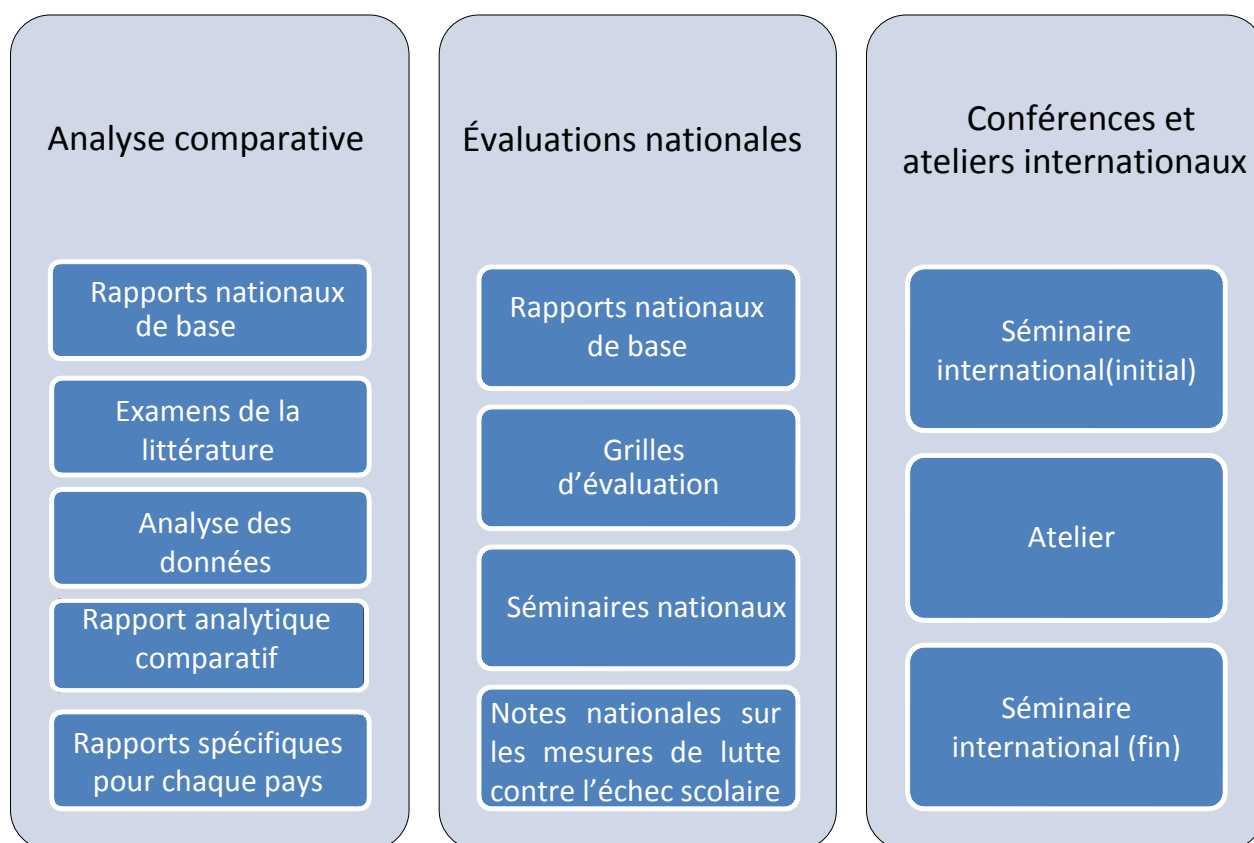
75. Il convient cependant de prendre certaines précautions dans le cadre de l'orientation des ressources non seulement les dispositifs mis en place doivent veiller à ce que les ressources soient utilisées pour aider et assister les élèves qui en ont le plus besoin, mais les responsables politiques doivent également être conscients de l'effet négatif que peut avoir le fait de qualifier certains établissements de « difficiles », une telle étiquette pouvant décourager à la fois les élèves et les enseignants. D'ailleurs, l'introduction d'une école dans une zone d'éducation prioritaire peut inciter les parents à envoyer leurs enfants ailleurs. Certains pays (Australie, Danemark, Finlande, Italie) préfèrent faire référence à des mesures qui visent la « réussite » des élèves ou de l'école plutôt que la lutte contre « l'échec » scolaire (Kovacs, 1998).

5. RÉSULTATS DU PROJET

76. Le présent projet est organisé de manière à exploiter pleinement les points forts de l'OCDE, en vue de définir un cadre au sein duquel les gouvernements peuvent comparer leurs expériences, chercher des solutions pour venir à bout des problèmes communs, et recenser et mettre en commun les bonnes pratiques. Il va également plus loin en encourageant le débat national et la mise en œuvre de mesures. La richesse des comparaisons internationales de l'OCDE et la valeur ajoutée du projet sont directement liées au nombre de pays qui participent activement à sa réalisation. C'est pourquoi nous sollicitons une forte participation des pays à ce projet.

77. Le projet se compose de deux volets : l'analyse comparative et les évaluations nationales individuelles. Ces deux parties complémentaires sont conçues pour fournir à la fois une analyse comparative des mesures efficaces de lutte contre l'échec scolaire, et des connaissances et des échanges d'informations sur la manière dont elles sont appliquées dans les différents pays membres et partenaires de l'OCDE. Les travaux comparatifs serviront de cadre à l'analyse, et les évaluations pays par pays viseront à favoriser le débat national et l'application de mesures à l'échelle nationale. Des conférences et des ateliers internationaux sont organisés pour encourager la mise en commun des pratiques et des stratégies nationales et présenter les conclusions du projet. Le graphique 5 présente la structure du projet.

Figure 5. Structure du projet. Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces



L'analyse comparative

78. Ce volet du projet portera sur l'analyse comparative des leviers d'action publique qui peuvent aider à vaincre l'échec scolaire et à réduire les iniquités. Il se fondera sur de brefs rapports nationaux de base, sur l'analyse de données et sur des examens de travaux de recherche et de la littérature dans des domaines d'action connexes ; il fournira en outre des informations actualisées sur les éléments d'appréciation, les résultats et les difficultés de mise en œuvre exposés dans le document *En finir avec l'échec scolaire dix mesures pour une éducation équitable*. Ces travaux donneront lieu à la production des éléments suivants

- **Un rapport comparatif**, qui présentera les leviers d'action qui ont été efficaces contre l'échec scolaire. Ce rapport mettra à jour le document *En finir avec l'échec scolaire dix mesures pour une éducation équitable* en fournissant des informations actualisées et mettra l'accent sur les difficultés liées à la conception et à l'application de mesures de lutte contre l'échec scolaire.
- **Des rapports spécifiques** seront élaborés pour les pays qui participent au projet. Ils consisteront en des synthèses personnalisées du rapport comparatif qui combineront les conclusions générales de l'analyse comparative et des données essentielles sur le pays en question (informations spécifiques et renseignements sur la politique à mener).
- **Des documents de travail** sur des thèmes spécifiques liés à l'équité et à l'échec scolaire, comme le choix de l'école, les stratégies de réduction du décrochage scolaire, les mesures internes à l'école visant à prévenir l'échec scolaire ou le financement de stratégies de soutien aux écoles ou aux élèves moins performants. L'élaboration de ces documents dépendra de la disponibilité des ressources financières.

Séminaires nationaux d'évaluation

79. Outre l'analyse comparative, les pays pourront choisir d'organiser un séminaire national d'évaluation, qui visera à sensibiliser la population et à favoriser le débat national sur les moyens de promouvoir au mieux les réformes des politiques éducatives en vue de réduire l'échec scolaire dans un cadre comparatif international. À la suite de chaque *séminaire national d'évaluation*, l'OCDE établira une *Note sur les progrès de la lutte contre l'échec scolaire*.

80. Chaque séminaire, organisé en collaboration par le pays concerné et l'OCDE, rassemblera des experts internationaux et de l'OCDE et des partenaires nationaux majeurs pour examiner les mesures adoptées, l'avancement des travaux en la matière et les problèmes restant à résoudre pour réduire l'échec scolaire. Il prendra en considération le cadre des dix mesures (encadré 1) exposées dans le document *En finir avec l'échec scolaire dix mesures pour une éducation équitable* pour évaluer les progrès réalisés au niveau de l'égalité des chances dans a) la conception de l'enseignement, b) les pratiques et c) les ressources pour vaincre l'échec scolaire.

81. Les difficultés des pays varient cependant selon le contexte et les différentes situations nationales. Ainsi, pour faciliter l'élaboration de mesures ciblées sur leurs besoins spécifiques, dans le cadre général présenté ci-dessus, les pays pourront choisir en outre de concentrer leurs efforts sur certains problèmes de fond particulièrement importants pour eux. Le séminaire pourra par exemple être consacré au choix de l'école, au passage du premier au deuxième cycle du secondaire ou aux connexions éventuelles entre les filières professionnelles et générales.

82. Dans le but de faciliter les travaux du séminaire et d'assister d'une manière générale les pays participants, l'OCDE élaborera une *grille d'évaluation*, qui aidera les pays à réfléchir aux pratiques/stratégies/interventions qui pourraient être les plus efficaces dans un pays donné et/ou dans un environnement éducatif particulier.

83. La marche à suivre pour organiser le séminaire national d'évaluation est la suivante

- le pays élaborera son rapport national de base à partir de l'orientation générale de l'OCDE ;
- l'OCDE et le coordonnateur national entameront des discussions préparatoires pour établir les questions spécifiques relatives au pays et déterminer les dates et le processus organisationnel du séminaire. L'OCDE fournira les lignes directrices pour ces travaux ;
- l'OCDE inclura les informations sur les mesures et les pratiques nationales dans l'analyse des éléments et des données empiriques collectés lors de la phase de l'analyse comparative, en utilisant la grille d'évaluation de l'OCDE ;
- l'OCDE désignera 2 ou 3 experts internationaux pouvant mettre en place le cadre comparatif approprié pour le bon déroulement des travaux du séminaire ;
- des experts internationaux et de l'OCDE se rendront dans le pays deux jours avant le séminaire dans le cadre d'une visite d'une journée pour rencontrer les responsables politiques et les professionnels et examiner les mesures et les pratiques nationales pertinentes ;
- un séminaire national d'évaluation d'une durée d'un à deux jours rassemblera les principaux partenaires pour examiner les mesures et les pratiques de lutte contre l'échec scolaire. L'OCDE fournira le cadre de l'analyse, et des experts nationaux et internationaux exposeront et examineront des questions clés ; des tables rondes seront en outre organisées et des conclusions seront tirées à la fin de cet événement. À la suite des discussions, les experts internationaux et de l'OCDE élaboreront un *Compte rendu national des mesures de lutte contre l'échec scolaire* qui sera présenté au pays après le séminaire.

84. Ce volet du projet aura plusieurs résultats

- Un **mécanisme d'évaluation de l'OCDE sera conçu pour aider les pays** à examiner le type de pratiques/mesures/interventions qui ont été prises au niveau national et les priorités qui devraient être les leurs à l'avenir.
- Le **séminaire national d'évaluation** favorisera les échanges et les prises de conscience dans le domaine de l'échec scolaire, et des conclusions seront tirées pour faire progresser les travaux en cours parmi les partenaires clés du pays.
- Un **compte rendu national sur les mesures de lutte contre l'échec scolaire** sera élaboré pour le pays. Dans un cadre comparatif, il donnera une vue d'ensemble de la situation nationale, passera en revue les progrès réalisés et présentera les conclusions tirées des discussions ainsi que des questions clés convenues lors du séminaire.

85. Ce projet est original et nouveau en ce qu'il est à la fois comparatif et sélectif, et permet à chaque pays souhaitant bénéficier d'une attention spécifique de faire l'objet d'un examen plus approfondi dans une perspective comparative élargie. Cet angle de comparaison permettra d'analyser les types de difficultés auxquelles doivent faire face les pays et donnera une vue d'ensemble des différentes politiques et stratégies adoptées dans les pays de l'OCDE dans le domaine de l'éducation équitable. Dans le même temps, le projet permet une approche encore plus ciblée. Les pays intéressés peuvent organiser un séminaire national d'évaluation ciblée, qui portera sur les éléments spécifiques de leur choix. Pendant le séminaire, organisé dans le pays, la situation particulière du pays sera examinée grâce à une combinaison d'expertises nationales et internationales, sur la base des connaissances et de l'expérience de l'OCDE dans ces domaines. Le point fort de ce projet est qu'il permet aux différents partenaires de mettre en commun leurs expériences, dans un cadre défini.

86. Enfin, la série de documents d'orientation générale qui seront produits à la suite de cette activité complètera la littérature existante en la matière, puisqu'elle associe une approche internationale des difficultés (vue globale du problème) et une analyse approfondie de questions plus ciblées.

6. RÔLE ET MISSION DES PAYS PARTICIPANTS

87. Les pays participants coopéreront avec l'équipe de l'OCDE pour mettre au point le questionnaire national et organiser le séminaire d'évaluation. Chaque pays désignera un coordonnateur national qui assurera la liaison avec l'OCDE, et un Comité consultatif national pourra fournir des conseils, formuler des propositions et communiquer les résultats au coordonnateur du pays.

Rôle du coordonnateur national de l'OCDE

88. Les autorités nationales sont chargées d'élaborer un rapport national de base. Chaque pays participant au projet doit désigner un coordonnateur national qui sera notamment chargé

- de communiquer avec le Secrétariat de l'OCDE à propos du projet ;
- de communiquer avec les partenaires dans le pays à propos du projet ;
- de gérer l'élaboration du rapport national de base ;
- de veiller à ce que le rapport national de base soit achevé à temps ;
- de rester en contact avec le Secrétariat de l'OCDE et d'assurer l'organisation du séminaire national d'évaluation (pour les pays qui participent au volet d'évaluation nationale du projet) ;
- d'assister aux réunions et ateliers internationaux en rapport avec le projet ;
- de coordonner le retour d'informations dans le pays sur les projets de documents élaborés dans le cadre du projet ; et
- de favoriser les activités de diffusion associées au projet.

89. Le coordonnateur national sera normalement recruté au ministère de l'Éducation, et sera de préférence un responsable très actif dans des domaines d'action connexes. On estime que la fonction de coordonnateur national implique vingt jours de travail au minimum par an, et peut-être dix à vingt jours supplémentaires pour l'organisation du séminaire national d'évaluation, pour les pays qui participent à ce volet du projet.

Comité consultatif national

90. Les pays pourraient juger opportun d'établir un Comité consultatif national pour appuyer les travaux du coordonnateur national, superviser l'élaboration du bref rapport national de base (ci-après le rapport national), organiser le séminaire national d'évaluation si le pays choisit cette option, et assister et orienter le projet d'une manière plus générale. Ce Comité renforcera la participation des pays au projet, à l'organisation du séminaire national et à la diffusion des conclusions et des rapports.

91. Le Comité peut être un moyen de garantir la coopération entre tous les ministères et organismes compétents et la participation des groupes de partenaires clés, étant donné qu'aucun organisme, ministère ou groupe n'a normalement en sa possession toutes les informations requises pour établir le rapport national. Le coordonnateur national peut assurer la coopération par le biais du Comité consultatif national en associant au processus, en plus du ministère de l'Éducation, d'autres partenaires tels que les autorités locales chargées des politiques éducatives, les associations de chefs d'établissements et de leurs adjoints, les syndicats d'enseignants, les autres organisations professionnelles d'enseignants, les chercheurs, les organisations de parents et les associations d'étudiants.

92. Le Comité peut jouer un rôle important en veillant à ce qu'une grande diversité de points de vue soient pris en considération dans le rapport et le séminaire nationaux. Si un pays décide de ne pas établir de Comité consultatif national, d'autres processus seront nécessaires pour veiller à ce que le rapport reflète fidèlement les points de vue et les perspectives des différents groupes de partenaires concernés. L'une des missions clés des coordonnateurs nationaux consistera à consolider ces différents points de vue afin d'apporter une seule réponse intégrée au Secrétariat de l'OCDE. La méthodologie utilisée pour garantir la participation de différents organes à l'élaboration du rapport devrait être présentée au sein même du rapport.

Bref rapport national de base

93. Chaque pays participant élaborera un bref rapport national de base, qui visera à fournir des renseignements sur la conception et la mise en œuvre des mesures de lutte contre l'échec scolaire. Le rapport national est divisé en deux parties. La première présente une analyse succincte du contexte, des facteurs clés, des politiques et des changements dans chaque pays. Dans la deuxième partie, les pays sont invités à répondre à un questionnaire afin de fournir un aperçu des dernières mesures prises dans le cadre des dix mesures énoncées dans le document *En finir avec l'échec scolaire dix mesures pour une éducation équitable*. Chaque mesure/action sera analysée eu égard à sa mise en œuvre. Le schéma détaillé du rapport est présenté dans le document *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces* Directives sur les brefs rapports nationaux de base (EDU/EDPC(2010)2).

94. Le rapport national s'adresse à quatre destinataires principaux

- le Secrétariat de l'OCDE et les autres pays participant au projet dans l'objectif de mettre en commun les expériences et d'apporter une contribution au rapport comparatif final ;
- les partenaires au sein des pays concernés ; le rapport national peut être un moyen efficace d'attirer l'attention du pays sur des problèmes majeurs à résoudre et d'encourager la prise d'initiatives des pouvoirs publics ;
- toutes les personnes intéressées par l'éducation équitable à l'échelle internationale, puisque les rapports nationaux seront publiés sur le site Web de l'OCDE – avec l'autorisation préalable des pays – et donc largement diffusés ;
- les pays qui s'engagent à organiser un séminaire d'évaluation nationale, pour lesquels le rapport national sera très utile pour recenser les questions clés et les mesures à examiner pendant le séminaire, ainsi que les organismes à visiter et les personnes à consulter.

95. L'autorité nationale responsable de la participation d'un pays au projet peut décider de rédiger elle-même le rapport national de base, ou de charger une organisation de recherche, un consultant ou un groupe de consultants de le faire pour elle. Quelle que soit la décision prise, le coordonnateur national sera chargé de veiller à ce que le rapport national soit achevé à temps et à ce qu'il suive les directives et les grandes lignes définies par le Secrétariat de l'OCDE.

7. CALENDRIER DU PROJET

Calendrier du projet « Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces »

	Analyse comparative	Évaluations nationales	Communications
déc-09	Proposition de projet	Proposition de projet	
2010	2010		
jan-10	Présentation du projet de rapport national de base	Présentation du projet de rapport national de base	Premier atelier international
fév-10	Présentation du rapport national de base aux pays participants	Présentation du rapport national de base aux pays participants	
mars-10	Examen de la littérature	Grille d'évaluation	
avr-10	Analyse des données	Évaluation nationale du pays X	
mai-10			
juin-10			
juil-10			
août-10			
sep-10			
oct-10		Évaluation nationale du pays X	
nov-10	Achèvement des rapports nationaux de base		Atelier international
déc-10	2011		
2011	2011		
jan-11	Début de l'élaboration du rapport comparatif		Atelier international
fév-11			
mars-11		Évaluation nationale du pays X	
avr-11			
mai-11			
juin-11	Première version du rapport comparatif	Évaluation nationale du pays X	
juil-11			
août-11			
sep-11			
oct-11			
nov-11	Publication		Publication

8. IMPLICATIONS DU PROJET EN TERMES DE RESSOURCES

96. Le Secrétariat vise à organiser le projet de façon à maximiser la participation de tous les membres du Comité de l'éducation, en recherchant un soutien financier et en nature auprès de divers partenaires. Le projet est conçu pour pouvoir être financé par une combinaison de ressources générales de l'OCDE et de contributions volontaires.

97. Le coût de l'analyse comparative est estimé à 400 000 EUR, même si l'étendue des travaux dépend en fait des contributions volontaires reçues. À cette fin, les pays sont encouragés à soutenir le projet en apportant une contribution volontaire de 20 000 EUR, ou par le biais de contributions en nature.

98. Les séminaires d'évaluation nationale seraient financés dans leur intégralité par les pays concernés à hauteur de 60 000 EUR estimés par pays. Ces dépenses couvriraient le coût de leur participation à l'analyse comparative et les contributions de l'OCDE et des experts aux séminaires nationaux d'évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

- Ammermüller, A. (2005), « Educationnal Opportunities and the Role of Institutions », Centre de recherche économique européenne (ZEW), Mannheim, et Centre de recherche sur l'éducation et le marché du travail, Faculté d'économie et de gestion des entreprises, Université de Maastricht
- Banque mondiale (2005), Rapport sur le développement dans le monde 2006 équité et développement, Éditions de la Banque mondiale et Oxford University Press, Washington DC et New York
- Belfield C. et H. Levin (2007), *The Price We Pay Economic and Social Consequences of Inadequate Education*, Brookings Institution Press, Washington D.C.
- Brunello G. et D. Checchi (2007), « Does School Tracking Affect Equality of Opportunity? New International Evidence », Politique économique, CEPR, CES, MSH, vol. 22
- Calero, J. (2007), « An Assessment of Educational Equity in Spain », dans R. Teese, S. Lamb et M. Duru-Bellat (eds), *International Studies in Educational Inequality, Theory and Practice Volume 2 Inequality in Education Systems*, 111-126, Springer
- Causa, O. et C. Chapuis (2009), « Equity in Student Achievement across OCDE countries An Investigation of the Role of Policies », document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 708, Éditions de l'OCDE.
- Commission européenne (2008), *Progress towards the Lisbon objectives in education and training - Indicators and benchmarks 2008*, rapport de 2008
- Commission européenne (2009), *Progress towards the Lisbon objectives in education and training - Indicators and benchmarks 2009*, rapport de 2009
- Darling-Hammond, L. (2006), « Securing the Right to Learn Policy and Practice for Powerful Teaching and Learning », *Educational Researcher*, 35-13
- Dowrick, P. et N. Crespo (2007), « School failure », dans *Handbook of Adolescent Behavioral Problems*, Sciences comportementales, Springer
- Field, S., Kuczera M., et B. Pont (2007), *En finir avec l'échec scolaire : dix mesures pour une éducation équitable*, OCDE, Paris
- Hammond, C., Linton, D., Smink, J., & Drew, S. (2007). *Dropout Risk Factors and Exemplary Programs*. Clemson, SC Centre national de prévention du décrochage scolaire, Communities In Schools, Inc
- Hanushek E., et L. Woessmann (2006), « Does Educational Tracking Affect Performance and Inequality ? Differences-in-Differences Evidence across Countries ». Document de travail n°11124, Bureau national de la recherche économique

- Jakubowski Maciej (2010) « Institutional Tracking and Achievement Growth Exploring Difference-in-Differences Approach to PIRLS, TIMSS, and PISA Data », publié dans Jaap Dronkers (ed.) « Quality and Inequality of Education. Cross-National Perspectives », 2010, Springer
- Kovacs, K. (1998), « Combatting Failure at School An International Perspective », dans Stoll L. et Meyers K. (eds) dans *No Quick Fixes Perspectives on Schools in Difficulties*. Londres The Falmer Press
- Levin, H. (2005), « The Social Costs of Inadequate Education », synthèse du Président du Teachers College, colloque sur l'éducation équitable, Université de Columbia, octobre 2005
- Levin, H. et H. Schwartz (2007), « Educational vouchers for universal pre-schools », *Economics of Education Review* 26, 3-16, ScienceDirect
- Matear, A. (2007), « Equity in education in Chile The tensions between policy and practice », *International Journal of Educational Development* 27, 101-113
- Ministère américain de l'Éducation (2009), « Helping Students Navigate the Path to College What High Schools Can Do », Guide pratique IES, Institut des sciences de l'éducation
- Ministère américain de l'Éducation (2009), « Structuring Out-of-school Time to Improve Academic Achievement », Guide pratique IES, Institut des sciences de l'éducation
- Nusche, D. (2009), « What Works in Migrant Education? A Review of Evidence and Policy Options », Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation, n° 22, Editions OCDE.
- OCDE (2009), *Regards sur l'éducation les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, Paris
- OCDE (2009), *Étude économique de l'OCDE Danemark*, Paris.
- OCDE (2007), *PISA 2006 Les compétences en sciences, un atout pour réussir*, Volume 1, OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *PISA 2006 Les compétences en sciences, un atout pour réussir*, Volume 2, OCDE, Paris
- Psacharopoulos, G. (2007), « The Costs of School Failure, A Feasibility Study », rapport analytique élaboré pour la Commission européenne.
- Rouse, C. (2005), « The Labor Market Consequences of an Inadequate Education », élaboré pour le colloque sur l'éducation équitable du Teachers' College, Université de Columbia.
- Sahlberg, P. (2009), « A short history of educational reform in Finland », document de travail, Fondation européenne pour la formation
- Schütz, G., M. West et L. Wößmann (2007), « School Accountability, Autonomy, Choice and the Equity of Student Achievement International Evidence from PISA 2003 », Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation n° 14, Éditions OCDE
- Teese, R., et S. Lamb (2009), « Low achievement and social background patterns, processes and interventions », Document de réflexion présenté au colloque de 2009 sur les statuts socioéconomiques modestes, Centre pour l'enseignement post-obligatoire et l'apprentissage tout au long de la vie, Université de Melbourne

Vandenberge, V. (2006), « Achievement effectiveness and equity the role of tracking, grade repetition and inter-school segregation », *Applied Economics Letters*, 13 11, 685-693

Wilkie, J. (2007), « The Role of Education in Enhancing Intergenerational Income Mobility », *Economic Round Up* Spring

Willms, J.D. (2006), *Les écarts en matière d'apprentissage Dix questions stratégiques sur le rendement et l'équité des écoles et des systèmes d'éducation*. Montréal Institut de statistique de l'UNESCO

Wößmann, L. (2008), « Efficiency and equity of European education and training policies », *International Tax and Public Finance*, Springer, vol. 15(2), pages 199-230, avril.